

droit & Liberté

SPECIAL
CONGRES DU M.R.A.P.

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

A QUOI SERT
LA "CIRCULAIRE
FONTANET" ?

Voyage de jeunes lycéens en Algérie

Professeur dans le département de la Moselle, région où les travailleurs étrangers sont nombreux et très souvent en butte aux préjugés racistes, j'ai décidé d'entreprendre la réalisation d'un projet qui peut être une contribution à la lutte contre le racisme.

Il s'agit d'un voyage de lycéens et lycéennes en Algérie. J'ai l'intention, grâce à des rencontres avec des familles algériennes notamment, de faire découvrir aux jeunes la vie des gens en Algérie, ainsi que les réalités de l'Algérie d'aujourd'hui. Cela peut favoriser un changement des mentalités, en dénonçant les préjugés, si répandus dans notre pays.

Le principal problème pour la réalisation de ce projet est d'ordre financier. Aussi toute contribution, même minime serait précieuse et encourageante.

Mme BOUNILA
C.M.E.
17, rue du Sablon, 57-Metz

Compte pas

A moins qu'on soit de la [Cabale
Un mort dans un commissariat
N'est pas de quoi faire un [scandale
Quand ce n'est qu'un Mohamed [Diab.

Qui vient ici parler de crime ?
Le policier est innocent.
La preuve en est que la victime
Est décédée d'un coup de sang.

D'ailleurs, pourquoi faire une [histoire ?
Vraiment, cela ne rime à rien
C'est un propos diffamatoire
Qu'appeler Homme un Al- [gérien.

Alain BOURGEOIS
92-Boulogne-sur-Seine

Une monstruosité

Je viens vous apporter mon accord avec votre action.

Quand, dans une école, on voit des enfants blancs et noirs, d'origine arabe et

DANS NOTRE



COURRIER

d'origine juive, on ne comprend vraiment pas pourquoi il y a des racistes. Le racisme est une monstruosité.

Il faut que les peuples d'Indochine aient la paix, et qu'ils règlent eux-mêmes leurs problèmes économiques et politiques. De quel droit une puissance énorme comme les U.S.A. écrase-t-elle toute une région du monde sous les bombes ?

C. FORON
63 - Clermont-Ferrand.

Un noir doit se taire

Je viens de recevoir trois numéros de « Droit et Liberté ». Je trouve vos revues formidables. C'est parfaitement ce qu'il faut dire et expliquer.

Il est dommage que la télévision n'accorde pas un temps donné à des émissions sur le racisme, qui toucheraient des millions de personnes. Rien n'est fait dans ce sens, c'est honteux... On représente presque toujours les noirs comme des êtres sauvages ou infantiles. Or, la plupart des gens croient tout ce qu'on leur fait voir, et ils ne lisent pas.

Il m'arrive de faire des démarches avec des Africains... Je suis révoltée : les gens me regardent comme une prostituée, et parlent à l'africain comme à un gosse de 6 ans. Et s'il protestait, il serait « méchant ». Un noir doit se taire. Il ne doit pas avoir de personnalité.

Je me suis souvent promenée avec des enfants noirs. C'est une expérience éprouvante. Pour bien des gens, ce sont des joujoux. J'ai des amis qui ont dit de moi : « Jacqueline est gentille, mais elle aime les noirs ». On ne les accepte que célèbres.

X...

Au restaurant

Il y a quelque temps, j'ai dîné, avec mon épouse, dans un restaurant de Trouville. Il y avait, à une table voisine, une famille composée des parents et de

deux enfants relativement bruyants. La mère a eu, je ne sais pas exactement pourquoi, une altercation avec la patronne.

A une autre table, se trouvait une autre famille, composée du père, de la mère et d'un petit garçon de 8 ans environ. Ils ont aussitôt prêté fait et cause pour la patronne, et se sont mis à insulter ceux qui s'opposaient à elle. Ils ont dit et répété, par exemple, qu'« on en a assez de ces gens-là », et qu'ils « n'ont qu'à aller manger à Bab el Oued ». Même l'enfant proférait des insultes ; et, au milieu des invectives, il a laissé échapper que son père était député.

Oui, j'ai vu un député, représentant de la France, tenir des propos racistes, et traiter une mère de famille de « salope ». J'ignore son nom. Mais j'aimerais pouvoir lui poser des questions dans une réunion électorale.

Christian MALFRAY
Paris-6^e.

combat pour la paix

35, RUE DE CLICHY, PARIS-9^e

Mensuel édité par le Conseil National du Mouvement de la Paix

Tél : 874-35-86 - C.C.P. Paris 10.072-53

A paraître le 15 février

HOA BINH
spécial Vietnam

— En 1956 déjà...

rétrospective de la lutte des forces de paix en France contre l'agresseur américain en Indochine

La vie quotidienne dans Hanoï et Haïphong dévastés
(Notes de séjour d'André Souquière)

dans ce numéro

L'ÉTRANGER ET LE JUIF BOUCS ÉMISSAIRES

Xénophobie, antisémitisme, racisme, violences : des faits préoccupants en ce début de campagne électorale (page 5).

LA « CIRCULAIRE FONTANET »

A quoi sert-elle ? Pourquoi le congrès du M.R.A.P. a-t-il demandé son abrogation ? (pages 7 et 8).

SUR DEUX FAITS DIVERS...

Aux U.S.A., deux faits divers dramatiques ont eu pour protagonistes des noirs... Cela pose de graves problèmes (pages 10 et 11).

QUI A TUÉ AMILCAR CABRAL ?

Le dirigeant des luttes populaires pour la libération de la Guinée-Bissau était pour les maîtres de cette colonie portugaise, l'une des dernières en Afrique, l'homme à abattre (page 12).

* LE DOSSIER DU MOIS

SPÉCIAL CONGRÈS DU M.R.A.P.

Après les assises des 20 et 21 janvier, tous les documents et interventions permettant de faire le point de la lutte antiraciste en France (pages 15 à 33).

En couverture :

Travailleur émigré dans les travaux publics (Georges Azenstarck).

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique française, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : Albert Lévy
Imprimerie La Haye

éditorial

Une page est tournée

UNE longue guerre s'achève, la plus cruelle de tous les temps, une guerre où furent déployés les moyens de destruction les plus perfectionnés, pour imposer à un petit peuple héroïque la domination de la plus grande puissance industrielle du monde.

Comment ne pas ressentir une profonde satisfaction ?

Les bombardements ont cessé qui, ces dernières semaines encore, semaient la mort dans les faubourgs surpeuplés d'Haiphong et d'Hanoi, et qui ont transformé des régions entières en une sorte de désert lunaire aux millions de cratères.

Les forces étrangères se retirent, des spécialistes arrivent des Etats-Unis pour déminer les ports, tandis que les prisonniers américains regagnent leur pays.

Les commissions de contrôle sont à pied d'œuvre. Les discussions commencent pour la mise en place d'une administration nouvelle reflétant la pluralité des forces politiques dans le Sud Viêt-Nam, encore assujéti à la dictature sanglante de Thieu.

Bien des difficultés subsistent, et surgiront encore ; les combats n'ont pas cessé au Laos et au Cambodge ; plus d'un million de « personnes déplacées » attendent de regagner leurs villages ; des dizaines de milliers de patriotes restent menacés dans les prisons de Saïgon. Pourtant il semble bien que le processus de la paix soit véritablement engagé.

Tout en restant attentifs à l'application des accords signés à Paris le 27 janvier, laissons donc libre cours à l'espoir, en ces journées tant attendues où la réalité bascule ; partageons sans trop d'appréhension la joie de ces hommes, de ces femmes qui, là-bas, après le massacre quotidien savoureront enfin, par-delà tant de deuils et de

dévastations, le bonheur de bâtir librement leur avenir.

A l'évidence, une page est tournée : l'histoire humaine, dans cette guerre, a pris un nouveau cours. La résistance du peuple vietnamien, les appuis dont il a bénéficié, la solidarité qui s'exprime partout en sa faveur, y compris aux Etats-Unis, montrent qu'en ce dernier tiers du XX^e siècle, la traditionnelle maîtrise exercée sur les peuples « de couleur » touche à sa fin, quand bien même les canonnières d'antan céderaient la place aux B52.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble des colonisés qui s'insurgent, qui luttent pour leur libération politique et économique. La réprobation contre le système colonial, jointe aux luttes des opprimés, constitue elle aussi une force dont doivent tenir compte les gouvernants.

Le simple survol de l'actualité permet de constater que tous les « points chauds » de la planète, au Proche-Orient ou en Irlande, dans les colonies portugaises ou en Rhodésie, dans le sud de l'Asie ou en Amérique latine, illustrent au premier chef cette grande contestation, qui vise à supprimer les inégalités, l'ostracisme dont souffrent les pays « non développés ».

Quant au racisme, il se manifeste, à travers ces événements, soit pour justifier et maintenir les formes anciennes de domination, soit pour masquer sous des affrontements ethniques ou religieux les données réelles des conflits en cours ou des situations qui en résultent. C'est pourquoi notre lutte contre les discriminations et les préjugés se rattache aux problèmes les plus cruciaux que l'humanité doit résoudre aujourd'hui.

LES transformations, qui se déroulent sous nos yeux, notre Mouvement se doit de les aborder, comme le soulignait Pierre Paraf à notre récent congrès, dans le « style » qui est le nôtre, avec le souci d'agir en dehors de tout sectarisme, de fonder nos orientations, sans parti-pris, sur une information objective et complète, d'unir largement les gens de cœur et de raison. En enrichissant d'un contenu moderne un mot qui évoquait autrefois le sérieux et l'ouverture d'esprit autant que la probité, on peut dire que tout « honnête homme » de notre temps a sa place au M.R.A.P.

Cela implique de notre part une analyse approfondie de tous les aspects du racisme, une riposte de même vigueur pour des faits de même gravité, une égale sensibilité aux souffrances des victimes, quelles qu'elles soient, où que ce soit. Par ailleurs, tout en évitant d'associer le M.R.A.P. à des prises de position partisans, nous faillirions à nos devoirs si nous refusions de le situer au cœur même de la réalité, si nous nous bornions à dénoncer les crimes du passé, sans intervenir dans l'Histoire qui s'édifie présentement.

Le drame du Viêt-nam, comme tous ceux qui déchirent le monde, nous confirme qu'il ne peut y avoir de paix dans l'oppression et l'injustice, sans la reconnaissance à tout homme, à chaque peuple, de leurs droits individuels et collectifs, de leur identité et de leur dignité. Assurer partout, pour tous, une paix juste et durable, c'est le sens de notre combat.

Droit & Liberté

Les nouveaux organismes institués par les accords :

- **Commission internationale de contrôle et de surveillance (C.I.C.)** : 4 participants : Canada, Hongrie, Indonésie, Pologne.
1 160 membres.
Siège : Saïgon.
- **Commission militaire mixte quadripartite** : 3 300 membres.
Siège : Saïgon.
- **Commission militaire mixte bipartite**. Se rencontrera à Saïgon pour organiser ses activités.
- **Conférence internationale** : Chine, France, Grande-Bretagne, U.R.S.S., les quatre membres de la C.I.C., le secrétaire général des Nations unies et les quatre parties de la conférence de Paris.

vietnam

Les pertes militaires...

Il est presque impossible d'établir un bilan sérieux du total des pertes militaires. Néanmoins on peut avancer quelques évaluations.

Américains : 45 931 au combat et, au total : 56 227 tués (soit 23 000 de plus que durant la guerre de Corée). Blessés : 303 605.

Armée du régime de Saïgon : plus de 188 000 tués et plus de 430 000 blessés (chiffres officiels). A l'évidence, ces chiffres sont sous-évalués.

Autres troupes du camp américain : 5 221 tués.

Pour ce qui est des pertes civiles, nord et sud-vietnamiennes, celles du F.N.L. et des forces nord-vietnamiennes, aucune évaluation précise n'a encore été faite.



Un quartier d'Hanoï, après les bombardements de décembre 1972 : une image que l'histoire devra retenir.

Août 1964 janvier 1973

Huit ans et demi de raids sur la R.D.V.

4 août 1964. Raid « de représailles », à la suite, dit Washington, d'un incident naval dans le golfe du Tonkin. En fait, « les dossiers secrets du Pentagone » révéleront qu'il s'agissait d'une provocation montée de toute pièce par les Américains.

7 février 1965. Début des bombardements systématiques et à grande échelle.

29 juin 1966. Premier raid contre des stocks de carburant près de Haiphong et Hanoi.

31 mars 1968. Arrêt des raids au nord du 20^e parallèle, ce qui va permettre l'ouverture de la Conférence bipartite de Paris.

31 octobre 1968. Arrêt total des raids contre la R.D.V. Cette décision va permettre l'ouverture de la conférence quadripartite.

Janvier 1972. Reprise des raids dits de « protection ».

6 avril 1972. Reprise des raids systématiques. Le blocus de la R.D.V. sera décidé début mai. Le 16 avril, les « B52 » bombardent Haiphong pour la première fois.

23 octobre 1972. M. Nixon suspend les raids au-delà du 20^e parallèle.

18-29 décembre. Reprise des attaques massives contre tout le territoire du Nord-Viêt-nam avec une violence jamais atteinte.

15 janvier 1973. Suspension des attaques contre la R.D.V. Les Américains décident de ne pas poser de nouvelles mines dans les eaux territoriales et les fleuves, mais les engins déjà lancés ne sont pas désamorçés. Le blocus n'est pas encore levé. Il ne le sera qu'après la signature des accords de cessez-le-feu.

élections



François Brigneau lors du meeting du Palais des Sports, le 17 janvier...

L'étranger et le juif boucs émissaires

CE n'était pas encore la campagne législative. Pourtant, la bataille fut chaude, à Dieppe, l'autre semaine, pour l'élection municipale partielle. Et les adversaires de la municipalité d'Union de la Gauche, pour amener l'opinion contre le candidat socialiste Maurice Seveno (licencié naguère de l'O.R.T.F.), n'ont pas craint de recourir à des « arguments » fort peu honorables.

« Les Dieppois en ont assez d'être représentés sans leur consentement par des étrangers à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie », affirme un tract du C.D.R. local (Comité de défense de la République I). Cette xénophobie vise à la fois les « Parisiens » et ceux que l'on dénonce comme non-Français : l'« **attaché culturel (coco) et son épouse d'origine russe** », l'« **architecte Niemeyer (coco apatride)** », etc. Et l'on conclut : « **Tous ensemble, chassons cet intrus !** »

En fait, les électeurs n'ont pas répondu à cet appel : ses auteurs devraient se convaincre qu'en 1973, de telles injures ne paient pas. Mais on ne saurait être assuré que cette mentalité fasciste ne s'exprimera pas dans la prochaine période. On aimerait que les animateurs, les responsables nationaux des C.D.R., qui annoncent bruyamment leur campagne de soutien à la Majorité, soient mis dans l'impossibilité de « défendre » la République par de telles méthodes.

Faisant feu de tout bois, « Minute », spécialisé dans les provocations à la

haine contre les travailleurs immigrés, tente de relancer également l'antisémitisme dans un récent numéro sous le titre « Les juifs et les élections ». Son article de deux pages vise à accréditer la vieille fable de la « mainmise » des juifs sur la nation : « **Une minorité puissante, non seulement par son nombre, mais par le rôle qu'elle joue dans la presse, à la radio, à la télévision, au cinéma, dans le spectacle, la banque, les affaires, l'argent.** »

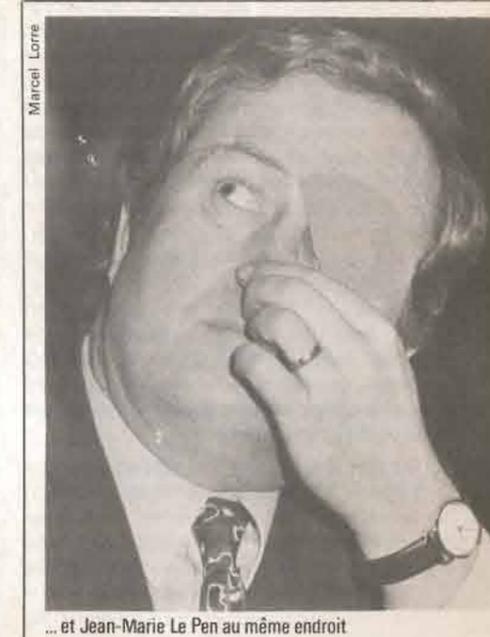
Ces quelques lignes illustrent bien le rôle politique, sinon des juifs, du moins de l'antisémitisme, exactement semblable en cela aux autres formes de racisme. A un moment où tant de Français s'interrogent sur les responsables des difficultés qu'ils rencontrent, « Minute » s'efforce de détourner contre « les juifs » le mécontentement et la contestation, comme il tente de les détourner par ailleurs contre les travailleurs étrangers. A qui profitent ces diversions ?

Quant au « Front national », nouvel avatar des triblions d'extrême-droite, c'est l'hostilité contre les immigrés qui constitue l'axe de sa campagne : les immigrés boucs émissaires de tout ce qui va mal en France, ce qui dispense, là encore, d'analyser les données authentiques de la situation. Cette « **immigration incontrôlée** » qui « **envahit** » le pays, voilà, selon Jean-Marie Le Pen, l'ennemi n° 1. Car, explique-t-il, dans une « tribune » du « Monde », c'est une « **menace**

aujourd'hui pour l'emploi, pour la sécurité, pour la santé des Français, demain pour l'indépendance de la France et pour sa défense nationale. » « **Le Front national**, ajoute le « chef » Le Pen, en entrant dans la bataille électorale de 1973 sous les couleurs de la droite sociale, populaire et nationale, avec un programme que son titre résume : « **Défendre les Français** », entreprend la tâche exaltante de la Renaissance Nationale ». Il est à peine besoin de savoir que ce même Le Pen a été condamné pour l'édition et la diffusion d'un disque à la gloire du nazisme : les accents de sa diatribe ont un pouvoir évocateur indéniable.

Il n'empêche que Le Pen et ses amis d'« **Ordre Nouveau** » ont pu tenir meeting, le 17 janvier, au Palais des Sports. Leurs troupes, au nombre de deux à trois mille, ont ovationné les tirades démagogiques du « para » Roger Holeindre, qui fut de toutes les entreprises fascisantes depuis la guerre d'Algérie. « **Il faut, dit-il, fermer les robinets de nos finances aux roitelets nègres** », selon la formule chère à tous ceux qui entendent protéger les véritables profiteurs de la « coopération ». Et François Brigneau, rédacteur en chef de « Minute » fit de son mieux pour invoquer les vieux épouvantails derrière lesquels se cachent toujours ses semblables : « **Ne devons-nous pas, s'est-il écrié, craindre pour la femme seule à la maison, ou l'enfant à l'école où il y a un bon tiers de jeunes Arabes ?.. Quand ils descendront dans les faubourgs pour nous égorger, nous saigner !** »

Mais ces bateleurs, dont les propos



... et Jean-Marie Le Pen au même endroit

et les écrits sont autant de violations flagrantes de la loi relative au racisme, ne craignent pas, eux, les rigueurs des tribunaux. Alain Robert, qui, accusé de participation à des violences, a récemment bénéficié d'une providentielle clémence, lance à l'intention des démocrates : « **Qui s'y frotte, s'y pique... qu'ils y viennent, nous les attendons!** ». Et Holeindre proclame : « **J'attends toujours qu'on me mette en prison, qu'on me poursuive!** »

Quelles protections les autorisent à lancer de tels défis? Qui paie, les 400 000 affiches, les 2 millions de tracts les 20 millions de timbres qu'ils se vantent d'avoir réalisés? Sans doute se trouve-t-il des « mécènes » pour les soutenir. Mais il faut aussi souligner que « **les robinets de nos finances** » coulent aussi en leur faveur, puisque dans le cadre de la campagne électorale, leurs candidats vont pouvoir adresser dans des millions de foyers leur propagande scandaleuse : aux frais, entre autres, de ceux qu'ils insultent.

Violences

Créer un climat de peur, et au besoin de violences, pour assurer le triomphe de « l'Ordre », cela s'est vu bien des fois à la veille d'élections importantes.

Si le « Front National » s'y évertue, on constate déjà d'autres tentatives. Des colleurs d'affiches, des vendeurs de journaux, des locaux, des partis et organisations de gauche ont été attaqués ces derniers temps à Paris et en banlieue. Le S.A.C. (Service d'Action Civique) s'agit. Dans le Sud-Ouest, des hommes transportant des valises bourrées d'explosifs ont été arrêtés. On peut s'interroger aussi sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée, le 20 janvier à Paris, une « marche » sur l'ambassade américaine organisée par des groupes gauchistes, avec casques, gourdins et cocktails Molotov, et qui s'est terminée par le saccage de la gare Saint-Lazare, sous les yeux de la police, attendant longuement avant d'intervenir. Le « Canard Enchaîné » relève « **la participation aux bagarres d'une quarantaine de « musclés » d'extrême-droite et d'un fort groupe de policiers : tous déguisés en manifestants et lançant des pavés sur les « collègues casqués** ».

C'est dire qu'une extrême vigilance s'impose de la part de tous ceux qui souhaitent voir se dérouler une campagne électorale démocratique, fondée sur la confrontation des idées et des propositions, sans que les haines aveugles, les diversions et les violences ne viennent en troubler le cours.

discriminations

Femmes enceintes s'abstenir...

LS sont les plus mal payés. Les plus mal logés. De plus, ils n'ont pas les mêmes droits que les travailleurs français.

C'est ainsi que les immigrés, pour peu qu'ils n'appartiennent pas à l'ancienne « Communauté Française », n'ont aucune chance d'obtenir de la S.N.C.F. des cartes de réduction « **famille nombreuse** ». Pour quelle raison? Regardez notre illustration (1) : parce qu'une référence absurde, courtelinesque, à nos « **colonies et aux pays du protectorat** » (il n'y en a plus depuis 1962!) fait la loi au Ministère des Transports.

Mais l'arbitraire ne s'arrête pas où commencent nos lignes intérieures de chemin de fer. Parmi tant de discriminations, en voici une autre de taille et particulièrement ignominieuse : les mères de famille « **étrangères** » enceintes ne pourront se voir attribuer « **qu'exceptionnellement** » une carte « **nationale de priorité des mères de famille**... « **dans la limite des 5% des cartes délivrées dans chaque département** » (Code Sécurité sociale, article 21).

Egales en devoirs, les travailleurs n'ont plus les mêmes droits selon qu'ils sont « nationaux » ou immigrés — content, M. Brigneau? — malgré un certain nombre de textes internationaux paraphés par notre pays : textes garantissant la « **libre circulation** » des travailleurs migrants et de leur famille dans tous les pays de la Communauté économique

européenne; conventions internationales, dont celle de l'Organisation internationale du travail (n° 97) signée par la France en 1954 : « **Chaque pays ayant ratifié la Convention à l'obligation d'appliquer sans discrimination de nationalité aux immigrants se trouvant sur son territoire un traitement qui ne doit pas être moins favorable que celui qu'il applique à ses propres ressortissants.** »

Le 11 octobre 1971, les services de la gare de Lyon refusent à Mme veuve Fiorini des cartes de réduction « **famille nombreuse** » pour elle et ses quatre enfants à charge.

Indignée, elle alerte aussitôt le Bureau national d'assistance aux travailleurs italiens (I.N.C.A.-C.G.T.) qui interroge le ministre des Transports, lui rappelant les textes mentionnés plus haut. Réponse : **non**, car « **l'octroi de réductions... aux travailleurs de la Communauté ne peut découler de l'application des textes et règlements sur la libre circulation de ces travailleurs.** » (Lettre à l'I.N.C.A.-C.G.T. du 18 avril 1972.)

En clair, le ministre persiste dans une interprétation abusive et discriminatoire des règlements internationaux. De plus, il semble ignorer encore qu'il y a contradiction entre cette attitude et la lettre de la loi du 1^{er} juillet 1972 (article 6) contre la discrimination raciale, autant pour ce qui concerne la S.N.C.F. que la Sécurité sociale.

(1) Formulaire W3 19049 79 01 10 70 de la S.N.C.F.



CARTES D'IDENTITÉ FAMILLES NOMBREUSES

Qui peut obtenir ces cartes ?

1 LES FAMILLES COMPTANT ENFANTS ou PLUS

AGÉES DE M... PÈRES et MÈRES DÉTENU...
à vis...

Conditions à remplir ?

... citoyens français ou originaires de colonies françaises, soit des pays du protectorat.



Travailleurs espagnols et portugais débarquant à Austerlitz : le premier pas vers les tracas, les contrôles et vexations diverses...



... et les travaux les plus pénibles.

Qu'est-ce que la « circulaire Fontanet » ?

Le récent congrès de notre Mouvement a réclamé avec force l'abrogation de la « circulaire Fontanet », texte paru le 23 février 1972 et entré en vigueur le 18 septembre de la même année, édictant une nouvelle réglementation pour les travailleurs immigrés.

En effet, ce texte qui prétendait permettre une meilleure insertion dans l'économie nationale des immigrés, leur assurer une protection sociale accrue et simplifier les formalités auxquelles ils sont astreints, en fait renforce toutes les formes d'arbitraire et de contrôle, tant policier que patronal, auxquelles ils sont soumis, légalise les discriminations dans l'emploi tout en aggravant la précarité de leur situation.

Le texte affiche le souci d'assurer un logement décent à l'immigré, du moins, — la nuance est de taille — à l'immigré nouvellement introduit.

En effet, l'employeur qui veut introduire pour la première fois un travailleur étranger, ou le travailleur entré comme touriste qui veut régulariser sa situation, doivent joindre à leur dossier obligatoirement une attestation de logement.

Si les conditions de logement offertes par l'employeur sont insuffisantes la préfecture peut s'opposer à la demande. La préfecture effectue des vérifications par sondages ; aussi est-il exclu qu'elle puisse réellement contrôler les condi-

tions de logement offertes aux immigrés. De toutes manières, aucune sanction n'est prévue contre l'employeur qui a donné de fausses indications. Certes le travailleur peut s'adresser au juge du contrat, mais cette disposition n'a pas la moindre efficacité pratique, car d'une part les délais de procédure étant fort longs, le travailleur aurait vu son contrat expirer avant d'avoir obtenu des dommages-intérêts éventuels, et surtout il verrait son contrat rompu, ce qui aurait pour résultat de le placer en situation irrégulière.

L'attestation de logement jouera donc le plus souvent contre l'immigré et comme moyen de sélection.

En outre l'immigré logé par son patron perd toute liberté individuelle. Il ne peut quitter son travail sous peine de perdre son logement, ni même protester contre des conditions de travail anormales. Le patron possède un droit de regard sur sa vie privée comme c'est le cas dans les foyers existants.

Cette circulaire marque une démission du gouvernement devant le problème du logement des immigrés et de l'habitat insalubre. On s'en remet pour cela aux employeurs, sans pour autant prendre des mesures les obligeant à leur assurer un logement décent, et par là même on livre le travailleur pieds et poings liés à l'arbitraire de l'employeur.

La deuxième innovation de cette circulaire consiste à harmoniser la durée des cartes de travail et de séjour.

Le travailleur qui veut renouveler son titre de travail doit remettre en même temps son titre de séjour, même si ce dernier est encore en cours de validité. Dès lors, si la préfecture entend refuser le renouvellement de la carte de travail, elle doit en aviser la D.D.T.M.O. qui refuse le renouvellement de la carte de travail, et établit un titre de travail pour la durée égale à celle du séjour autorisé.

Ce procédé permet d'éliminer encore plus facilement tous ceux qui auraient eu des activités politiques et syndicales.

Inversement pour renouveler une carte de séjour, alors même que le titre de travail est en cours de validité, la préfecture consulte la D.D.T.M.O. sur la situation du marché de l'emploi et en cas de situation défavorable du marché de l'emploi, les deux titres sont refusés.

L'immigré n'est qu'un volant de main-d'œuvre utilisable juste le temps nécessaire et renvoyé sans autre forme de procès dès qu'on n'en a plus besoin. C'est le citron qu'on jette après l'avoir pressé.

En outre, un refus doit être opposé à un travailleur qui demande à changer d'emploi s'il n'a pas exercé effectivement la profession pour laquelle il a été introduit ou a demandé la régularisation

→ depuis au moins une année effective. S'il a accepté n'importe quel travail pour obtenir la régularisation, trop dur pour sa capacité physique, ou inférieur à sa qualification professionnelle, il est tenu de la continuer.

La précarité de sa situation et la soumission à l'employeur sont donc érigées en règle absolue. Quant aux réfugiés politiques, le nouveau statut les condamne à l'expulsion ou à la clandestinité.

La simplification administrative alléguée consiste en ce que « la demande d'autorisation de séjour est soustraite par l'étranger en même temps que celle d'autorisation de travail », à la mairie ou au commissariat de police compétent pour le lieu de sa résidence, à Paris à la préfecture de police. C'est elle qui décidera réellement du sort de l'immigré en France ; et si on se réfère aux rapports existants entre la police et les immigrés, on doit envisager avec un grand pessimisme les résultats de cette mesure.

Enfin, le point le plus choquant dans cette circulaire, c'est qu'elle légalise la discrimination dans l'emploi. Certains emplois sont en permanence fermés aux immigrés, d'autres le sont de manière conjoncturelle en fonction de la situation du marché de l'emploi, au moment considéré. Cette mesure, sous le prétexte fallacieux (alors que l'immigration continue d'être organisée massivement), de protection de la main-d'œuvre nationale, constitue une véritable discrimination contraire à la loi du 1^{er} juillet 1972 sur le racisme.

C'est en cela que le M.R.A.P. a le devoir et le moyen de faire abroger cette circulaire, d'autant plus que ces restrictions et complications viennent renforcer la notion de « motif légitime » prévue pour justifier dans certains cas la discrimination.

Il apparaît en définitive que, non seulement la « circulaire Fontanet », néfaste pour l'immigré doit être abrogée, mais que le statut de l'immigré doit être envisagé dans un tout autre esprit, en vue de garantir ses droits.

Inversement, prétendre refuser toute réglementation de l'immigration afin que les travailleurs puissent circuler d'un pays à l'autre, serait une utopie généreuse, mais qui aboutirait à ce qu'une masse toujours accrue de travailleurs viennent dans des conditions encore plus effroyables sans la moindre garantie s'exposer à l'arbitraire et à la misère.

La seule solution consiste à régler effectivement l'entrée des travailleurs en France, mais qu'une fois le travailleur entré, il ne subsiste plus de contrôles particuliers ni de restrictions.

George PAU

Dans une sous-préfecture de la région parisienne...

M. Mustapha Ouazzani, de nationalité marocaine, est réfugié politique en France depuis de nombreuses années. Conseiller social, enseignant — il fait de « l'alphabétisation » — il jouissait jusqu'à la mise en application de la « circulaire Fontanet » d'une relative tranquillité. Depuis, sa situation s'est considérablement dégradée.

Voulant renouveler sa carte de séjour et celle de sa sœur, il s'est heurté à d'incroyables difficultés. Il les évoque dans ce témoignage, qui illustre d'excellente manière les répercussions de la « circulaire Fontanet » sur les conditions d'accueil et de travail des migrants.

LE 25 octobre 1972, vers 9 h, j'ai accompagné ma mère et ma sœur à la préfecture de Bobigny afin de demander un prolongement de séjour.

À l'entrée d'une salle, dite « La rotonde », réservée aux immigrés, un gardien de la paix nous remit deux cartons numérotés : 467 et 468. Vers 13 h, sentant que l'attente allait se prolonger, je me suis efforcé, entre gardes et barrières, d'atteindre la seule employée qui s'était présentée vers midi et qui avait commencé l'examen de quelques cas. Cette jeune femme qui ne manquait pas de dynamisme et d'autorité accepta, devant mon insistance, de me laisser lui demander si je pouvais reporter ma démarche à un autre jour. Mais, en dépliant une de nos cartes de séjour, elle lança sur un ton de colère :

« Puisque vous habitez Neuilly-sur-Marne, vous devez vous adresser à la sous-préfecture du Raincy, comme c'est indiqué sur une affiche à l'entrée ».

Sa façon de répondre, prenant les étrangers pour de simples idiots, m'obligea à lever un peu la voix pour préciser :

1^o À l'entrée même de la salle, il n'y a pas une indication qui attire l'attention sur ces nouvelles dispositions et que, même s'il y en avait une, elle ne serait pas utile pour les immigrés en majorité alphabètes en français.

2^o Si je me suis adressé à la préfecture de Bobigny, c'est parce que j'y ai obtenu, ces jours derniers, d'autres pièces administratives.

3^o N'importe comment, les gardiens ne devraient pas remettre les numéros aux arrivants sans jeter un regard sur les papiers que détient les intéressés.

« Quelle déroute, même quand on est assez instruit... » ajoutai-je en sortant.

Sans tarder, j'ai téléphoné à la sous-préfecture du Raincy. Une employée me fit savoir que les immigrés se présentent à 6 h du matin.

Elle a précisé que la queue commence vers 4 heures.

Pensant que faire la queue à 4 h du

matin était une exagération, nous nous sommes présentés, ma mère, ma sœur et moi, le lendemain à 8 h. À notre grande surprise, malgré le froid glacial et la pluie, des dizaines d'immigrés étaient déjà là. On nous répéta que nous étions très en retard : il n'y avait plus de numéros.

Le 27 novembre, nous nous sommes rendus à la sous-préfecture à 4 h. Devant la porte, il y avait une file de 33 personnes. L'attente fut très pénible, surtout pour les femmes âgées.

Vers 6 h, on nous a ouvert les grilles. Nous pûmes enfin obtenir deux précieux petits cartons numérotés : 38 et 39. Mais ce ne fut que pour pouvoir revenir, le lendemain aux heures normales afin d'être présentés aux employés de bureaux compétents...

Le 28, munis des numéros, nous nous sommes présentés à nouveaux. Après une heure d'attente environ dans un local en préfabrique, aménagé à l'entrée, on nous a invité à nous rendre dans des bureaux au fond d'une grande cour. C'est dans un couloir d'un mètre de large environ que tous, debout, le long d'un simple comptoir, nous dûmes cinq par cinq à la fois, répondre aux questions ou fournir des justifications sur notre situation matérielle.

Il faut dire que les jeunes femmes qui nous interrogeaient étaient souriantes et très franches. Celle qui a examiné les papiers de ma sœur : séjour continu et légal de 6 ans, carte de travail valable encore pendant 3 ans, carte de réfugiée politique, titre de voyage, etc., a proposé, malgré tout cela... une prolongation de séjour de 4 mois.

Devant notre protestation, la gentillesse de la représentante de l'ordre se transforma en une rare méchanceté : « Pourquoi venez-vous en France ? Si le Maroc est mieux, restez-y... »

Nous fumes obligés de rétorquer que les 100 000 Français du Maroc sont très bien accueillis et, pour ce qui nous concerne, c'est une triste affaire qui nous a fait venir chez vous. Nous rebroussâmes chemin bredouilles et menacés.

un témoin accuse

« J'ai vu par trois fois Barbie et Touvier ensemble à Lyon »

Le 21 décembre dernier, à Lyon, M. Marcel Deville, vice-président du Comité de Libération de Nancy et président de l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance de Meurthe-et-Moselle, tenait une conférence de presse sur l'affaire Touvier. Il y révélait des faits importants, dont il affirmait avoir été le témoin direct. Ce sont ces accusations qu'il a réitéré pour Droit et Liberté, devant le micro du Comité du M.R.A.P. de Nancy.

■ M. Deville, vous affirmez avoir été témoin d'actions menées par Touvier ou sous son égide durant l'occupation, à Lyon. Quelles sont-elles ?

« Effectivement, j'ai vu Touvier et Barbie à Lyon à maintes reprises. Voici d'ailleurs trois faits particulièrement probants sur leurs activités.

« Le 18 août 1943, j'appris qu'une opération de police devait se faire. J'en avais été informé la veille, mais ne savais pas précisément son objet. Je pris mes précautions. Dès le lendemain matin, on m'avertit que l'on avait arrêté à Lyon 80 Israélites d'origine étrangère dont plusieurs avaient combattu sous le drapeau français et s'étaient même distingués. Conduit au commissariat de Lyon Saint-Jean pour vérification d'identité, j'ai réussi, grâce à l'un de mes amis, M. Bornave, secrétaire au commissariat de police du sixième arrondissement, à porter à manger à l'un d'entre eux qui est toujours en vie aujourd'hui.

« J'affirme avoir vu Touvier venir au commissariat de Police en compagnie de Barbie dans une traction avant noire. « Transférées d'abord au fort Chapoli, ces 80 personnes ont été conduites dans un camp de travail à Miramar, puis, de là, à la prison des Baumettes, un beau matin de mars 1944, enfin à Drancy et en Allemagne.

« De tous ceux qui étaient dans le train, aucun n'est revenu — ils étaient environ 780... »

« L'un d'entre eux, qui avait pu s'évader du train qui le conduisait des Baumettes à Drancy est toujours en vie. Il s'agit de M. Bernard Hachbaum qui s'est réfugié chez moi pendant quelques jours.

« Voici une autre affaire : il y avait à l'hôtel des Archers, à Lyon, un certain nombre d'Israélites d'origine belge et hollandaise qui exerçaient dans leur pays le négoce des diamants. La Milice



Joseph Darmand, le chef de la Milice sous l'Occupation, défilant devant ses « troupes ». Derrière lui, le chef de la Gestapo, Oberg, accompagné par son adjoint Knochen.

les a arrêtés. J'ai vu, sur le trottoir, procéder à l'arrestation de trois d'entre eux. Et les millions qui étaient entre les mains de Touvier à la Libération provenaient à n'en pas douter de toutes les exactions commises par la Milice.

« Touvier, prudent, a supprimé tous les témoins de ces actes, puisque aucun de ceux-ci n'est revenu des camps de concentration.

« Enfin, une troisième affaire ; le jeudi 27 juillet 1944, j'ai été avisé par un de mes amis, Arnaud Bertin, qu'on avait fusillé, place Bellecour, 5 jeunes Français, dont certains avaient à peine 20 ans... Il y avait là Gilbert Dru, Chirat, Pfeiffer, Bernard et mon ami Chambonnet. Je puis affirmer que Touvier était sur les lieux de la fusillade... »

« Je puis, de plus, affirmer que vers 15 h 30 environ, Touvier, attablé à un guéridon d'une terrasse de café, place des Jacobins, avec Barbie et un autre nazi, était en train de sabler le champagne, l'air satisfait après son forfait. »

■ Qu'en concluez-vous ?

« Que Touvier est responsable. D'autre part, en dehors des actes patents, il y a le fait que la milice était une association de malfaiteurs, de bandits, comme l'avait dit le colonel Fabien.

Touvier ne peut donc arguer de sa bonne foi. Il n'ignorait rien des exactions commises. Ou bien alors, qu'il nous dise l'origine des millions en sa possession à la Libération !

« Il dit qu'il n'est pas responsable de la mort de Victor Basch et de son épouse ! Mais il était là quand ils ont été tués... Il était là, également, à Rilleux, quand 9 jeunes Français ont été fusillés. D'après certains témoignages, c'est même Touvier qui leur aurait donné le coup de grâce... »

« Je dis et j'affirme que Touvier est un criminel de guerre, qu'il collaborait avec l'ennemi, qu'il s'est livré à des opérations de brigandage à son profit personnel, sur les biens de ses victimes.

« Faut-il encore rappeler son rôle dans l'affaire des enfants d'Ysieux, arrachés à la vie par Barbie et Touvier le 18 août 1944 ? Faut-il rappeler que ces deux assassins ont été à la gare de Lyon-Perrache, pour organiser le convoi qui devait transporter les enfants en Allemagne, avec d'autres prisonniers ? C'était à l'époque du débarquement américain. L'armée Patton marchait déjà sur Paris... Il y a eu une algarade très vive à la gare entre Barbie, Touvier et le chef de gare allemand qui avait d'abord pour mission de convoyer les troupes allemandes... C'est sur l'insistance de Barbie et de Touvier qu'il a dû plier et organiser le convoi d'enfants et de déportés. »

■ Alors que faire aujourd'hui, concrètement, pour que Touvier paie ses crimes ?

« Ce qui me paraît nécessaire et urgent, c'est que l'on puisse rassembler des faits nouveaux qui n'ont pas été portés à la connaissance des Cours d'assises de la Savoie et du Rhône lorsqu'elles ont jugé Touvier en 1947... »

« Mais ce que je viens de vous dire suffit à prouver que les crimes de Touvier sont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité : dès lors, ils sont imprescriptibles. »

Sur deux faits divers et cinq continents

12-15 janvier 1973 : attaque contre un hôtel de la Nouvelle-Orléans. Six personnes sont tuées. La police met l'immeuble en état de siège. On découvre sur la terrasse un seul tireur : un noir. Quelques jours plus tard, à Brooklyn, quatre hommes noirs armés s'emparent d'une armurerie. Même déploiement de force qu'à la Nouvelle-Orléans.

« **L**A bicoque est au cœur d'un quartier misérable de La Nouvelle-Orléans... »

« ... Il ne parlait à personne », dit Matthew Corley, qui partageait avec Essex le duplex de bois. »

Deux photos de la chambre à coucher qu'occupait Mark Essex depuis novembre 1972 illustrent l'article. Une information complète celui-ci : « *Empopria-Kansas (AP), Essex a été enterré après un service funèbre dans l'église où il avait jadis donné des cours à l'école du dimanche. Le pasteur qui avait baptisé le jeune homme en 1957 dit devant 200 personnes : « La nation marche à sa destruction si... »* »

Mark Essex. Tué par la police en janvier 1973 sur le toit d'un hôtel de La Nouvelle-Orléans, après un siège terrestre et aérien qui devait coûter la vie à six autres personnes.

Le journal qui, à Paris, relate cette fin, l'*International Herald Tribune*, est daté du jour anniversaire de la naissance de Martin Luther King — le 15 janvier.

Le lendemain 16, à Paris, où il réside depuis neuf mois, Lester R. Mitchell nous apprenait que sa logeuse (rue du Rocher, 8^e), l'avait prié de quitter les lieux.

Elle arguait de la tragédie de La Nouvelle-Orléans.

Parent de George Jackson (*les Frères de Soledad*), ancien étudiant d'une université de Chicago, étudiant de philosophie à la Sorbonne, membre du B.P.P. (ce Black Panther Party sur lequel il écrit ici un livre) — ces détails biographiques, certes, ne figuraient pas sur le passeport du locataire. Qu'eût fait la logeuse dans — absurde — l'hypothèse inverse ? Peu importe. Le fait est là. Et il paraît grave.

Non pas tant en soi qu'à l'échelle du monde, ou plutôt d'un monde — et en tout cas de deux pays : celui de Mitchell et le nôtre.

« Africa », écrivait Essex... Dans son numéro du 20-21 janvier 1973, l'*I.H.T. Tribune* nous apprend « l'appui moral » du Premier ministre de l'Afrique du Sud,

« inconditionnellement opposé au terrorisme », au gouvernement rhodésien accusant d'agression celui de la Zambie. Il n'est pas question du Mozambique où, sauf erreur, peu avant qu'on entendit parler du financement du barrage de Caboras-Bassa, M. V. Giscard d'Estaing avait fait un safari. Mais sur la même page — cinq — nous apprenons que, dans leur rapport à la Commission des sanctions de l'O.N.U., les Etats-Unis reconnaissent avoir importé de Rhodésie entre avril et octobre 1972, 41 278 tonnes de matières premières stratégiques (ferro-chrome à haute teneur de carbone, fibres d'amiante, etc.). Ceci, en violation de sanctions décrétées par l'O.N.U. contre le gouvernement de M. Ian Smith.

L'Océanie ? Voir le Premier ministre — ou les dockers — australiens. Et pas seulement pour Hanoi. La lenteur mise par M. Pompidou à évoquer (du bout des lèvres) les raids des B-52, (ou à reconnaître de jure la R.D.A.), n'a d'égale que l'obstination de notre gouvernement à poursuivre ses essais thermo-nucléaires dans le Pacifique, au mépris des protestations de Canberra, ou de Wellington.

Revenons en Amérique — ou en France. San Francisco, 16 janvier 1973. Ruchell Magee, noir comme son ex-co-accusée Angela Davis, est expulsé du tribunal pour la 32^e fois : il a parlé trop fort à son avocat. Il est accusé d'« avoir tué un juge lors d'une tentative d'évasion d'un tribunal californien » (2).

De La Nouvelle-Orléans à San Francisco, voulons-nous donc ici faire l'apologie du crime ? D'aucun, peut-être, n'hésiteraient pas à le prétendre. Notre mépris ne suffirait pas à répondre. Voici une réponse possible :

« Combien de temps une ville peut-elle enseigner à ses enfants noirs que la route du succès, c'est d'avoir un visage blanc ? Combien de temps une ville peut-elle faire ceci, et échapper à l'inévitable châtement ? »

Nous venons de citer (university english

8 - andré bleikasten, gudrun birbaum - versions, sciences humaines, philosophie, psychologie, sociologie - masson & cie, éditeurs, Paris - 3^e trimestre 1972, p. 83) un texte publié pour la première fois en 1899, dans (précisons : ch. XVI : « Le contact des races », p. 351, dans la réédition new-yorkaise de 1967) *The Philadelphia Negro*. Par W.E.B. Du Bois. (Souvenez-vous : les murs d'une bicoque, à La Nouvelle-Orléans... Le lecteur rétablira l'orthographe.)

Du Bois, qui dans un *Appel au Monde* prépare pour la N.A.A.C.P. disait, parlant des Etats-Unis : « ... Si on les mesure en pourcentage, le Sud est au premier rang de la nation pour la pauvreté, l'ignorance et la maladie. » Ceci, en 1947. Cet appel était cité (p. 144) dans la pétition historique adressée aux Nations Unies par l'avocat noir William L. Patterson, *Nous accusons de génocide*. Rééditée en 1970 (avec une préface de l'acteur noir Ossie Davis), cette pétition — publiée en 1951 — devait influencer un appel similaire, en 1964, de Malcolm X ; (les murs, encore, de La Nouvelle-Orléans), dénonçant la violence permanente dont sont l'objet aux Etats-Unis, entre autres, les citoyens à peau noire.

Février 1972. *The Black Panther*, journal du B.P.P., consacre toute sa première page, et un long article, à W.E.B. Du Bois — pour le mois anniversaire de sa naissance. Et imprime un texte de Bobby Seale, aujourd'hui candidat à la mairie d'Oakland, Californie, où le B.P.P. donne parfois aux travailleurs noirs une garde armée, pour les protéger des « muggers »

Après l'assaut contre l'hôtel de la Nouvelle-Orléans où s'était réfugié Mark ESSEX (en médaillon), les « tireurs d'élite » contemplent son cadavre criblé de balles...



Associated Press

(en argot américain : bandits qui attaquent les passants pour les dépouiller). Car « la Forteresse Amérique » paie un prix élevé pour sa sécurité. Fenêtres grillagées dans les rues des villes, vérifications d'identité dans les écoles et les immeubles, hélicoptères faisant leur ronde nocturne à la lueur aveuglante des projecteurs... (3). Aux jours où l'on cache la drogue dans les cadavres des GI's tués au Vietnam, le Frankenstein du crime organisé ne s'appelle plus seulement « Cosa Nostra », il devient la réalité vécue, quotidienne, pour un habitant sur trois des grandes villes américaines (4).

Les « raisons économiques et de santé » ne sont pas les seules pour Stanley Miller, ouvrier d'un faubourg industriel de Detroit, né en 1907 à Sierce, à 65 milles au nord de Varsovie : s'il est l'un des 5 000 Polono-Américains revenus au pays natal depuis quelques années, c'est aussi « à cause de la criminalité aux Etats-Unis. Si l'on vit dans une grande propriété entourée de murs, tout va bien, mais dans les villes il faut rentrer chez soi avant la nuit pour échapper aux « muggers » (5).

Un monde, disions-nous. Si la Forteresse Amérique, cœur du monde capitaliste, offre aujourd'hui ce visage, l'exemple de Stanley Miller (« Je ne me soucie ni de Marx ni de Lénine... On ne m'a pas assailli une seule fois en Pologne ») ne suffirait pas à prouver que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes socialistes. Nul ne le sait mieux que le M.R.A.P. (6). Qui en l'occurrence n'oublie cependant pas, mettons, Auschwitz. Ni — c'est un poète américain (blanc, juif, communiste), Walter Lowenfels, qui les cite — ces mots du poète polonais Julian Tuwim, pour qui, au XX^e siècle, il devient sans cesse « plus difficile de parler et plus impossible de se taire » (7).

Au cri de désespoir des murs de La Nouvelle-Orléans répond alors l'aveugle frayeur de notre logeuse du 8^e arrondissement. Pour le plus grand bien de ceux à qui, dans les deux cas, profite le crime (de misère permanente entretenue par ceux qui en profitent).

A l'injustice calculée et meurtrière, qui se nourrit du désespoir solitaire des uns comme de la complicité, souvent inconsciente, des autres, il n'est qu'une réponse : la lutte.

Celle par exemple, que mène le B.P.P. en dénonçant les effets conjoints de la sciklémie (maladie héréditaire du tissu sanguin, dont 60 000 personnes, noires à 98 %, souffriraient aux Etats-Unis) et de la « pilule » (8). Cette dernière, administrée sans discernement aux Etats-Unis ou dans « ce « tiers » qu'on a collé comiquement au monde de notre enfance et de notre émerveillement » (9) frappe

souvent de mort les malades de sciklémie.

Cette « anémie grave », le professeur d'anthropologie physique Jacques Ruffié la dénonçait aussi, avant de conclure sa leçon inaugurale au collège de France, le 7 décembre dernier, sur ce contraste : « *L'altération de l'environnement broyé par la technique au service du profit* » et l'« étude de l'avenir, qui n'est plus à attendre mais à construire. » (10).

Jean-Jacques RECHT

- (1) *International Herald Tribune*, 6/7-1-73, p. 1.
- (2) *International Herald Tribune*, 17-1-73, p. 3.
- (3) *Newsweek* (éd. internationale), 18-12-72, « Living with Crime, U.S.A. », p. 29.

(4) *International Herald Tribune*, 15-1-73, p. 1 (sondage Gallup) ; cf aussi rapport d'une commission fédérale : « Jamais depuis les premiers jours de notre nation... » (etc.), cité dans l'*Humanité*, même jour, p. 3.

(5) *International Herald Tribune*, 26-12-72, p. 3.

(6) *Droit et Liberté*, janvier 1973, p. 15 : Léopold Trapper gagne son procès.

(7) Walter Lowenfels : « Black Renaissance - Remarks at the National Book Awards, March 5, 1968 » ; in *American Dialog*, Spring 1968, v. 5 n° 1, p. 31.

(8) *The Black Panther*, 26-2-72, pp. 9 et 14.

(9) René Depestre : « L'intellectuel révolutionnaire et ses responsabilités envers le Tiers-monde », communication faite en janvier 1968 au Congrès culturel de La Havane ; in *Action Poétique*, n° 39, p. J. Oswald éditeur, Honfleur, 1968, p. 85.

(10) *Droit et Liberté*, op. cit., p. 24, peut s'enorgueillir d'avoir publié ce document.

Le Paraguay sous la botte

RUBEN BAREIRO-SAGUIER, professeur de littérature espagnole et de guaraní à la faculté de Vincennes, écrivain (prix de la Casa de Los Americas), emprisonné à Asuncion (Paraguay) depuis le 4 octobre dernier, a été récemment libéré. Son arrestation faisait trop de bruit.

Ruben Bareiro-Saguier a donc été relâché et expédié au Brésil, d'où il a pris le premier avion pour la France, sans avoir toutefois pu rentrer chez lui et prendre congé de sa famille.

Il n'a dû son salut qu'à sa notoriété... paysan illettré, on aurait retrouvé son corps mutilé flottant dans quelque rio.

Car ils restent des milliers dans les geôles du Paraguay. Nous avons évoqué cette situation avec Mme Lara Castro, député libéral-radical (seul parti légal d'opposition) qui voulut bien nous recevoir lors d'un récent voyage.

Elle confirme la condition dramatique de ces prisonniers : « **Inacio Chamorro est enfermé depuis onze ans, quoique perdant et vomissant du sang, on lui refuse la clinique.** »

« **Le climat au Paraguay est horriblement chaud. Tropical. Conséquence pour les prisonniers : affection des voies respiratoires.** »

« **... Cette absence d'assistance médicale met la vie du prisonnier en danger.** » Elle insiste aussi sur la faim, la solitude du prisonnier qui n'a droit qu'à une visite par semaine de cinq à six minutes sous la surveillance du gardien. « **Les amis du prisonnier ne sont pas admis. Seulement les proches parents. Les lectures sont interdites.** »

Une question se pose : le peuple paraguayen est-il au courant de ce qui se passe ?

Selon le député, il est au courant, mais la répression féroce rend particulièrement difficile les luttes pour les droits démocratiques.

Il arrive que les étudiants protestent. Alors on arrête le ou les « meneurs » et on les torture.

Mme Lara Castro raconte ce qui est advenu à son fils (président de la Fédération universitaire). Arrêté, jeté en prison « **les tortionnaires lui ont brûlé la langue et les doigts...** ». « **Cela, déclare-t-elle avec force, est arrivé au fils d'un député national, vous vous imaginez le sort réservé au fils d'une personne qui n'est pas député ?** »

Mon interlocutrice évoque les dix ans de détention d'un paysan analphabète. « **C'est pour intimider les gens. C'est comme une épée de Damoclès qui pèse sur le peuple... Une manière de les prévenir que ça peut leur arriver s'ils ne marchent pas droit.** »

« **Pourquoi persécuter la Ligue Agraire Chrétienne jusqu'à sa disparition ? Parce que le paysan « conscientisé » connaîtra ses droits : cela risque de devenir dangereux et de porter préjudice au gouvernement de Stroessner... Pourquoi la persécution de l'Eglise ? Parce qu'elle a pris ouvertement position contre les tortures et la répression. Et en adoptant cette attitude elle rejoint le peuple paraguayen, très catholique, très attaché à l'Eglise, ce peuple qui trouvait, à un certain moment, que son Eglise était insensible à son désespoir...** »

Charles FUTERMAN

L'assassinat d'Amilcar Cabral

AMILCAR CABRAL, secrétaire général du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap Vert (P.A.I.G.C.), a été lâchement assassiné le samedi 20 janvier, à 22 h 30, à Conakry (1). Les meurtriers, qui ont été aussitôt arrêtés, ont vite reconnu leurs liens avec les services spéciaux portugais.

Quel était le but de ce crime ?

● Le Portugal, dernière puissance coloniale, est lui-même un pays sous-développé et assez misérable; pour conserver (2) ce qu'il appelle ses « provinces d'outre-mer », le gouvernement portugais a vendu à vil prix l'économie de son pays (ainsi que celle de l'Angola et du Mozambique) aux puissances « occidentales » et en particulier aux Etats-Unis, en échange d'un appui diplomatique, et militaire pour ses guerres.

● En face, la lutte de libération dans les colonies portugaises remporte des succès continus, malgré l'aide que l'O.T.A.N. et l'Afrique du Sud apportent au gouvernement de M. Caetano. En Guinée Bissau, en particulier, plus des 2/3 du territoire sont maintenant administrés politiquement et économiquement par les combattants de la liberté : la participation du peuple entier à toutes les affaires du pays, malgré les bombardements, y est générale. La Guinée Bissau vient d'élire une Assemblée nationale populaire et s'appête à proclamer l'indépendance.

Cette naissance d'une société fraternelle est, de même que les autres luttes de libération, absolument insupportable aux autorités portugaises et aux intérêts économiques que représentent ces autorités. C'est pourquoi toutes sortes de méthodes sont utilisées par ce gou-



Amilcar CABRAL

vernement (et les racistes sud-africains et rhodésiens) :

— **Perpétuer des attentats individuels** : Eduardo Mondlane, président du F.R.E.L.I.M.O. qui fut assassiné à Dar Es Salaam en 1969, Amilcar Cabral, aujourd'hui, ne furent pas les seules victimes : les fascistes prisent beaucoup les attentats.

— **Limiter les régions libérées** en organisant la « contre-subversion » aux frontières et en utilisant à l'intérieur les méthodes expérimentées au Vietnam (bombardements au napalm des écoles, des hôpitaux..., épandage de défoliants et de produits toxiques, etc.)

— **Attaquer les pays indépendants** qui soutiennent les luttes de libération (c'est arrivé en Guinée deux fois, au Congo, en Tanzanie, en Zambie, même au Sénégal : le commandant en chef de l'armée portugaise a parlé d'une possibilité de changement de régime en Zambie et en Tanzanie), dissuader ou intimider les pays qui voudraient soutenir la libération, essayer de saper l'unité africaine en appelant, par exemple, au « dialogue » avec l'Afrique du Sud.

— **Infiltrer économiquement** le Portugal et surtout l'Afrique du Sud dans toute l'Afrique australe, renforcer la domination technologique de l'Occident sur les Etats indépendants, et même procéder à des **coups d'Etat** (comme au Ghana ou au Gabon).

Lorsqu'on a bien à l'esprit la forme et le sens des activités des dirigeants portugais, on ne peut qu'être indigné devant l'aide générale apportée par le gouvernement français aux successeurs de Salazar (à l'encontre des décisions de l'O.N.U.).

Pierre CREPEL.

(1) Le M.R.A.P. a participé au meeting organisé en hommage à Amilcar Cabral, le 26 janvier, à la Mutualité, par le C.N.S.L.C.P. (Comité National de Soutien à la Lutte de Libération dans les Colonies Portugaises).

(2) ...et maintenir dans la misère et l'analphabétisme...

en bref

Un cri d'alarme

« **Nous lançons un cri d'alarme à toute l'humanité** », se sont criés, lors d'une conférence de presse, deux jeunes coopérants français, Jean-Pierre Debris et André Menras, emprisonnés deux années durant dans les bagnes de Saïgon.

« **L'extermination de tous les prisonniers politiques du Sud Viêt-nam est organisée** », ont-ils poursuivi.

Que faire ? « **Par-delà les divergences d'opinion de confession, il faut sauver ces hommes, ces femmes, ces enfants** ». Pour cela, il faut « **multiplier les démarches** » auprès des autorités françaises, américaines, inter-gouvernementales, ainsi que le recommande le Secours Populaire Français (1).

(1) 9, rue Froissart, 75003 Paris.

■ Des lecteurs nous signalent de nouvelles offres d'emploi discriminatoires dans des journaux de province. L'une dans *Nord hebdo P.A.* du 13 novembre 1972 : Une compagnie d'assurance qui recherche un « jeune chef de famille », précise : « Important, être de nationalité française... ». L'autre dans 38, journal publicitaire de l'Isère : Un centre hospitalier « recherche... agents pour nettoyage... de nationalité française... » !

Brutalités

Nous avons reçu une lettre que M. J.J. Massard, habitant Lyon, avait adressée au préfet du Rhône, où il décrit une scène dont il a été le témoin dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier :

« Il était 1 heure 1/4 environ lorsqu'une voiture de police, 404 Peugeot noire, immatriculée 1821 DN 69 stoppait brusquement devant mon domicile 3, rue Diderot, Lyon (1^{er}). »

« Un policier en descendit aussitôt et bondit sur le trottoir en direction de deux Arabes qui passaient ; il les fit mettre immédiatement les mains en l'air, face au mur. L'un d'entre eux reçut un coup de pied, puis après que le policier l'ait fait se retourner, deux coups violents dans le visage, donnés avec l'avant-bras. Il leur prit leurs papiers, tandis que les injures pleuvaient. J'ai pu entendre, fenêtres fermées, ce policier les traiter de « sales chacals ». »

« Un deuxième agent s'étant approché avec un chien, fit sauter celui-ci sur l'un et l'autre des interpellés, retenant sa bête juste assez pour qu'ils ne soient pas jetés à terre. J'étais tellement indigné que j'ouvris brusquement ma fenêtre. Les policiers, surpris, adoptèrent une attitude sensiblement plus digne. »

« Les deux travailleurs furent fouillés. J'ai cru comprendre aux bribes de conversation qui parvenaient jusqu'à moi que l'un d'eux fut trouvé en possession d'une arme blanche. »

« Après une rapide conversation téléphonique, ils furent tous deux entassés sans ménagement dans le coffre du véhicule, tandis que le chien était installé sur la banquette arrière. »

« Deux autres travailleurs arabes passaient sur le trottoir. Ils furent à leur tour interpellés et fouillés. On leur dit que, s'ils travaillaient vraiment, ils ne se promèneraient pas dans la rue à 2 heures du matin. Ma présence créant une gêne évidente, ils furent simplement invités à rentrer chez eux sans tarder. »

■ Le 25 novembre 1972, rue Garibaldi, à Saint-Ouen, quatre ouvriers algériens renversent par inadvertance un porte-parasol à la terrasse d'un café. Des clients du café sortent... s'ensuit une furieuse chasse à l'homme. Un consommateur armé ouvre le feu et blesse un Algérien, tandis qu'un autre est assommé... La police n'interviendra pas immédiatement, puis gillera l'un des Algériens au commissariat. A l'hôpital Bichat, où fut soigné le blessé, la balle tirée, principale pièce à conviction aurait été « perdue ».

Des faits qui ...

● « *Evoquant le souvenir de ce grand Français, plus encore que la tristesse, c'est un sursaut de courage qui fait vibrer nos cœurs. Jamais l'exemple d'un tel homme, qui portait dans sa chair la marque d'un valeureux patriote, ne pourra s'effacer de nos esprits...* » Qui gémit ainsi et sur quel tombeau ? « *Aspects de la France* » (11-1-1973) évoquant celui qui fut le premier « commissaire aux questions juives » de Vichy : Xavier Vallat.

● « *En Allemagne de l'Ouest, les jeunes demandent à leurs parents : Qu'avez-vous fait contre Hitler ? Quand mes petits-enfants me demanderont : Qu'as-tu fait pour empêcher le massacre du peuple vietnamien ? je veux pouvoir leur répondre : Voilà ce que j'ai fait...* » Ainsi s'exprime Mme de Paris soulignant, dans un communiqué : « *En tant que successeur d'un régime dont les actes terribles n'ont pas encore disparu des mémoires, le gouvernement* »

allemand avait le devoir de s'élever le premier, au nom du peuple, contre ce nouveau génocide. Que le gouvernement allemand ait si peu de souvenir de ce qui s'est passé et si peu de réaction devant ce qui se passe en ce nouvel Oradour nous consterne et nous fait honte. »

...donnent à penser

Une « peur » qui vient de loin

« *J'ai peur des Chinois... et vous ?* » Il y a longtemps que l'on n'avait pas agité aussi ouvertement (et bêtement) le fameux « péril jaune ». Luce Delcey, dans « *L'Est-Eclair* » du 6 décembre 1972, s'efforce de donner à ses lecteurs le « grand frisson » qui coupe court à tout effort de compréhension humaine. Elle éprouve, dit-elle, « *bien du souci* » face à « *ces innombrables petits hommes jaunes* », à cette « *multitude* » qui « *bientôt, tuera peut-être pour le bonheur des peuples* ». D'ailleurs, sont-ils vraiment des hommes ? La narratrice n'a vu là-bas que des « *êtres bizarres, dignes de la légende des Martiens (qui) marchent en rangs, pleurent ou chantent en rangs* »...

On dit que les voyages forment la jeunesse. Mais Mme Delcey en est encore au racisme de grand-papa.

SA.330

AEROMOBILIDADE - VOO COM QUALQUER TEMPO
RAPIDEZ - SEGURANCA
EFICACIA OPERACIONAL

O Hélicoptero SA 330 é um aparelho biturbina dotado de uma grande reserva de potência que pode transportar 20 homens armados a uma velocidade de 270 km. por hora

Concebido para operar directamente em zona de combate, corresponde aos imperativos operacionais mais severos das Forças Armadas para os próximos quinze anos

SUD-AVIATION

L'usine d'aviation française « Sud-Aviation » est l'un des principaux fournisseurs en hélicoptères (Alouettes) du Portugal. Ci-contre, une publicité parue dans les journaux militaires portugais pour l'hélicoptère SA.330. On peut lire : « L'hélicoptère SA.330 est un appareil biturbine doté d'une grande réserve de puissance qui peut transporter 20 hommes armés à une vitesse de 270 km à l'heure. Conçu pour opérer directement en zone de combat, il correspond aux impératifs opérationnels les plus sévères des Forces armées pour les prochaines quinze années. »

● L'Américain Jewish Year Book (Annuaire du judaïsme américain) indique, dans son édition 1972, que la population juive du monde s'élève à 14 236 420 personnes, soit 6 060 000 aux U.S.A., 2 644 000 en U.R.S.S., 2 632 000 en Israël, 500 000 en France, 500 000 en Argentine, 410 000 en Grande-Bretagne, 300 000 au Canada.

Droit de vote pour les étrangers naturalisés

Les étrangers naturalisés depuis moins de 5 ans pourront voter les 4 et 11 mars. La nouvelle loi sur les naturalisations parue au Journal Officiel du 10 janvier 1973, a modifié les anciennes règles qui voulaient que l'on ne puisse voter que 5 ans après avoir été naturalisé. Les étrangers naturalisés depuis moins de 5 ans jusqu'au 31 décembre 1972 pourront donc voter, à condition de se faire inscrire DES MAINTENANT en mairie. Leurs demandes, accompagnées des justifications nécessaires seront examinées par le juge d'instance qui statue dans un délai de 15 jours, et au plus tard quatre jours avant celui du scrutin.

Il en est de même pour les personnes majeures nées dans un T.O.M. (autre que les Comores, les Afars et Issas, Wallis et Futuna) d'un parent qui y est lui-même né et qui acquièrent par cette même loi la nationalité française. Ce texte vaut également pour les personnes majeures nées dans ces T.O.M. où ils y ont leur résidence habituelle depuis 10 ans au moins. Ainsi, la différence qui prévalait, en ce qui concerne le droit de vote, entre les Français d'hier et d'aujourd'hui, est tombée.

Faites
fumer
la
négresse!



On avait déjà vu, dans un grand magasin de Dijon, « le juif » à 23,50 F. Voici que nous est proposée maintenant la « négresse cendrier » à 24,50 F. Ce « bibelot décoratif » nous assure l'annonceur, dans « le Nouveau catalogue C.O.P. », est des plus attrayants : « Posez une cigarette dans l'échancrure du corsage de la négresse, qui sert de cendrier, aussitôt la bouche projette un jet de fumée ». Et, « que vous soyez raciste ou non, ce cendrier est à mourir de rire ! »... Rira bien qui rira le dernier.

L'affaire du « Galion » (suite)

Suite à une question posée par votre comité du 15^e arrondissement à propos de l'affaire du Galion (cf. Droit et Liberté de janvier 1973), Mme de Hautecloque, présidente du Conseil de Paris, a répondu, par la lettre suivante :

« Comme suite à la visite que vous avez bien voulu faire à ma permanence de la mairie du XV^e arrondissement, je vous prie de vouloir bien trouver ci-contre les pièces que vous m'aviez confiées. » Sur le contenu de la requête de votre comité, rien. Et aujourd'hui, d'après certaines personnalités, il semblerait que le foyer de travailleurs immigrés dont la construction était prévue en face de la résidence de luxe, ne verra pas le jour, sur décision du préfet de Paris. On évitera ainsi que « le caractère urbain du secteur » ne soit « compromis ».

Démentira-t-on ?

la santé des migrants

le premier livre édité
par « Droit et Liberté »

La presse unanime

« ... Un petit livre capital, qui détaille sans indulgence les éléments d'un problème largement — et plus ou moins volontairement — ignoré... »

LE FIGARO

« ... Un livre très documenté et précis, où, au fil des pages, disparaissent les tabous qu'entretennent trop facilement l'ignorance et la xénophobie... »

LE MONDE

« Pour rétablir la vérité... »

LE NOUVEL OBSERVATEUR

M _____
 Adressé _____
 Passe commande de _____ exemplaires du livre
LA SANTÉ DES MIGRANTS
 ● au prix de 7 F l'un
 ● au prix de 5,60 F l'un (commande dépassant les 10 exemplaires) + 2 F de frais d'envoi.
 Soit un montant total de F _____
 Paiement par : ● chèque bancaire ● chèque postal ● mandat.
 Droit & Liberté, 120, rue Saint-Denis - Paris 75002
 C.C.P. 6070-98 Paris

20, 21 janvier 1973, Salle Saulnier, à Paris : les trois cents délégués et invités au Congrès national du M.R.A.P. ont débattu des meilleurs moyens de faire échec au racisme. Ils ont dressé le bilan de leurs activités passées, fait le point de la situation présente, élaboré les mesures à mettre en œuvre dans l'avenir.

L'image du M.R.A.P. qui ressort de ces deux journées laborieuses et exaltantes, est celle d'un mouvement dynamique, sérieux, ouvert, cohérent dans sa diversité. On a remarqué le grand nombre de jeunes parmi les militants de tous âges, de toutes origines, venus d'une vingtaine de départements.

**SPECIAL
20-21 CONGRES DU M.R.A.P.
JANVIER 1973**

Tous ont éprouvé le regret de disposer de trop peu de temps : parmi toutes les décisions prises — à l'unanimité — celle de maintenir les quatre commissions du congrès et de prolonger leurs travaux est sans doute la plus significative de cette commune volonté d'agir lucidement, efficacement, partagée par l'ensemble des congressistes.

La presse a donné à ces assises, un retentissement qui reflète leur importance, mais qui traduit aussi l'acuité du racisme aujourd'hui et, face à ce phénomène, la prise de conscience de l'opinion publique. Nul ne saurait s'en désintéresser. Le combattre est l'affaire de tous.



Pierre PARAF:

changer les structures et changer l'homme...

A la tribune, de gauche à droite : M. Ho Nam, Lucky Tiphaine, Fred Hermantin, l'abbé Pihan, George Pau, Albert Lévy, Charles Palant, Alexandre Chil - Kozlowski, Sally N'Dongo et Pierre Paraf.

Ouvrant le Congrès, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a déclaré notamment :

VOICI plus de 23 ans que le M.R.A.P. existe sous sa forme officielle, sans remonter aux temps plus lointains de la Résistance française.

En 23 ans, le monde a changé davantage qu'il ne le faisait autrefois en cent ans. Nous sommes entrés dans l'âge de l'ordinateur, l'âge des explorations cosmiques qui n'a pas été pour autant l'âge de la fraternité.

Mais le racisme que nous étions naguère si rares à dénoncer, à combattre est devenu l'un de ces maux qui font contre eux l'unanimité de principe, sinon de fait, des hommes soucieux de l'avenir humain...

Aussi le devoir d'un Mouvement comme le nôtre n'a-t-il jamais été plus vaste et plus urgent. C'est qu'il est sollicité chaque jour par un nombre immense de victimes. Celles qui demeureraient silencieuses et désespérées ne se résignent plus. Sur la carte raciste du monde, nous apercevons bien des taches d'ombre que voudraient faire disparaître les combattants de la fraternité. La discrimination des noirs, dont la protestation aux Etats-Unis prend des formes plus violentes. L'apartheid qui réduit à une condition indigne

la population de couleur d'une partie du continent africain. La survivance de l'antisémitisme dans des pays où la révolution socialiste aurait dû le détruire à jamais. Le racisme de la misère dans le « Tiers-Monde ». L'affreuse destruction de la terre du Vietnam qui ne connaît pas encore la paix. Et, en des nations industrialisées comme la nôtre, l'exil, les blessures physiques et morales dont souffrent les travailleurs étrangers.

Des formes nouvelles

Le combat contre le racisme a pris, depuis vingt ans, des formes nouvelles.

Alors qu'à la création du M.R.A.P., il était axé surtout sur le néo-nazisme, sur le racisme anti-juif, celui-ci n'apparaît plus maintenant que comme l'une des manifestations du mal universel qui le contient, mais le dépasse.

L'antisémitisme n'a certes pas disparu. Il nous semble assez complexe, il nous semble avoir des caractères spécifiques assez distincts des autres racismes pour que notre Mouvement garde ce mot dans son sigle. Nous savons bien qu'il se montre aujourd'hui

d'hui plus discret et qu'il ose moins dire son nom; nous savons aussi qu'une crise économique ou extérieure réveillerait des haines apparemment endormies.

Le M.R.A.P. vient d'être admis au Comité français des organisations non gouvernementales auprès des Nations-Unies. Et, d'autre part, il a obtenu l'adoption par le Parlement, en juin dernier, d'une législation anti-raciste. Vous savez que le texte de cette législation sortie des travaux des juristes et des parlementaires a été préparé par notre regretté président Léon Lyon-Caen, Premier président honoraire de la Cour de cassation, mis au point par une Commission juridique du M.R.A.P., et que son vote a été obtenu à la suite de patients et habiles efforts de notre Mouvement.

Désormais, les délits racistes jusqu'alors impunis seront sanctionnés. Désormais un Mouvement comme le nôtre a pleine qualité pour engager des poursuites.

Par-delà tout sectarisme...

On peut constater que l'action du M.R.A.P. s'exerce d'une part sur le plan international contre les manifestations de racisme à l'extérieur et,

d'autre part sur le plan national contre le racisme en France. Cette action étant évidemment beaucoup plus directe et plus efficace en ce second domaine.

Mais partout, il était essentiel que le M.R.A.P. gardât son style, et comme on dit aujourd'hui son image de marque, ce style qui, par delà tout sectarisme, toute agitation spectaculaire tendant à capter telle ou telle clientèle, est inspiré par la justice et le souci de l'universalité.

Le M.R.A.P. n'a pas à prendre des positions de caractère politique qui restent étrangères à son action. C'est au **Droits de l'Homme** qu'il s'attache en priorité. Sa mission est d'extirper de tout conflit le poison raciste et de préparer des meilleurs lendemains.

S'agit-il, pour donner deux exemples précis, de questions auxquelles l'opinion française est plus singulièrement sensibilisée, la situation des juifs en Union Soviétique, la guerre au Moyen-Orient ?

Le M.R.A.P. revendique pour tous, selon la Charte internationale des Droits de l'Homme, le droit d'aller et de venir librement, de choisir sa patrie, d'épanouir sa culture et aussi de s'intégrer totalement, sur pied d'égalité, dans la nation où il a fixé son destin.

Mais cette affirmation, conforme à sa mission, n'implique en rien qu'il s'associe aux campagnes inspirées par un anticommunisme qu'il réprovoque, ni qu'il oublie des sacrifices communs auxquels les juifs et la liberté du monde doivent d'avoir survécu.

Le M.R.A.P. préconise au Proche-Orient le même respect des Droits de l'Homme, en Israël comme dans les pays arabes, la paix par la négociation, le droit de vie et de sécurité pour tous les peuples, y compris le peuple palestinien. Il réprovoque le terrorisme et la brutale répression, combat le racisme anti-juif et le racisme anti-arabe, persuadé qu'il n'est pas de conflit qui ne puisse trouver dans le respect, la reconnaissance mutuelle **de jure** et **de facto** des nations concernées, une solution équitable et que les Israéliens et les Arabes doivent coexister pacifiquement et coopérer dans l'avenir.

L'action du M.R.A.P. peut s'exercer avec plus d'efficacité sur le racisme qui est à nos portes.

En faveur des **Gitans** qui réclament le droit de rester eux-mêmes, en étant de bons citoyens français remplissant leur devoirs.

En faveur de nos **compatriotes des départements et des territoires d'outre-mer**, encore victimes d'un racisme de fait dans la métropole et victimes outre-mer d'un système socialement oppressif.

Et, sans revenir sur le péril antisémite dont j'ai rappelé qu'il exigeait de notre part toute vigilance, c'est le « Tiers-Monde » chez nous, le racisme contre les travailleurs étrangers qui s'inscrit en première ligne de notre action.

Il s'agit de cette main-d'œuvre qui, par les conditions précaires de son existence, la séparation des familles,

l'ignorance totale de notre langue, les préjugés dont elle est l'objet, se sent exilée, meurtrie, coupée de son foyer, de ses traditions, victime des trafiquants du travail et des marchands de sommeil, projetée dans un désert total.

En attendant que s'instaure un système d'économie internationale plus juste, que l'équipement des pays du « Tiers-Monde » ne les fasse plus dépendre du cours d'un seul produit de leur sol ou de leur sous-sol, en attendant qu'ils ne soient pas réduits à ce dilemme : ou le chômage et la faim ou l'expatriation, faisons en sorte que l'accueil à ces travailleurs immigrés, dont l'économie française a besoin, soit digne d'eux, digne de la France.

Un combat difficile

Notre combat est difficile. Les simples déclarations de principe, les slogans ne suffisent pas.

Dans le racisme entrent les impulsions les plus primitives de l'homme : haines, préjugés, cupidité, sadisme, incompréhension, manque d'imagination. Peur de l'autre, incapacité de coexister avec lui.

Notre lutte ne doit négliger aucune d'entre elles.

Il faut à la fois changer les structures et changer l'homme.

Se garder d'avoir ses victimes privilégiées.

Détecter les nouveaux visages du racisme, ne jamais croire qu'il est définitivement évanoui.

La nombreuse et fraternelle affluence qu'a réunie notre congrès est pour nous un encouragement, une expérience.



Un Congrès jeune !...

Antoine Dudicq animateur du M.R.A.X. (Belgique).



Albert LEVY:

racisme et antiracisme aujourd'hui

Voici l'essentiel du rapport du Secrétariat national, présenté au congrès par Albert Lévy :

Enfin, la loi contre le racisme

« A cette étape, de notre action, un fait important est à souligner : l'adoption par le Parlement français de la loi relative à la lutte contre le racisme, promulguée le 1^{er} juillet 1972.

« C'est le résultat d'une longue bataille. Elaborée par le M.R.A.P. sous la haute autorité du président Lyon-Caen, soumise au Parlement dès 1959, et déposée depuis, à chaque législature, par des députés appartenant à tous les groupes, cette législation nouvelle se heurtait au veto gouvernemental. A nos démarches, on répondait que, le racisme n'existant pas en France, les textes en vigueur suffisaient à y faire obstacle.

« Pendant 13 années, le M.R.A.P. a mené campagne, soutenu de plus en plus largement, par de multiples associations et personnalités, des élus, des journalistes, des juristes, les dizaines de milliers de signataires de nos pétitions.

« Nos efforts ont abouti.

« Le vote unanime des députés et des sénateurs, survenant peu avant les élections, de même que l'approbation de la presse, incitent à penser que l'opinion française, attachée aux traditions démocratiques, est favorable à la lutte contre le racisme.

« Le M.R.A.P. peut être fier d'avoir forgé cette arme, par laquelle, désormais, les victimes du racisme seront mieux défendues, et dont nous devons leur faire bien connaître l'utilisation. »

La forme la plus aiguë...

« Nous sommes frappés par le nombre croissant et la croissante diversité des manifestations du racisme qui nous sollicitent, et qui, loin d'apparaître comme des faits occasionnels

se trouvent liés en France et dans le monde, aux problèmes cruciaux de notre temps.

« La tragédie vécue par l'Indochine illustre jusqu'au paroxysme les rapports de domination et d'oppression qui existent entre ce qu'on appelle parfois « l'Occident » et le « Tiers-Monde ».

« Ce qui saute aux yeux, tout d'abord, c'est que les peuples des pays sous-développés sont infériorisés sur tous les plans : économique, politique, social et culturel.

« C'est cette disparité majeure qui réalise la forme la plus aiguë du racisme : selon qu'ils appartiennent aux pays sous-développés ou aux autres, les êtres humains ne naissent pas avec les mêmes droits, avec les mêmes chances.

« La séparation n'est d'ailleurs plus seulement géographique. En Europe occidentale vivent plus de 10 millions d'originaires d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, dont près de 4 millions en France. Ces exilés nous informent par leur douloureux périple, par leurs conditions de vie, sur ce monde hier encore lointain et mythique, aujourd'hui au cœur même de l'Occident. »

Les immigrés et la

« circulaire Fontanet »

« En France, on sait que les travailleurs, immigrés, sans qui une part importante de l'économie se trouverait paralysée, sont confinés dans les travaux les plus pénibles et les plus mal payés.

« Concentrés dans les villes ouvrières, dans des quartiers aux allures de ghettos, livrés à la rapacité des « marchands de sommeil », ils connaissent les conditions de logement les plus inhumaines, dans le cadre de la crise dont souffrent également, en la matière, un grand nombre de Français.



Parmi les invités, au premier rang, de droite à gauche : MM. Paul Bastid, ancien ministre, Pierre Evain (C.F.D.T.), Corentin Bourveau (Mouvement de la Paix).



Pendant le congrès, une attention soutenue. Au 1^{er} rang, on reconnaît (3^e en partant de la gauche), Francis Boniart, trésorier du M.R.A.P.

« Quiconque a vu les prétendus « foyers » où les travailleurs africains s'entassent à 5 ou 600, sans autres meubles que les lits superposés, dans une humidité que ne peuvent réduire les appareils de chauffage rudimentaires et dangereux, sans aération ni ventilation, avec un nombre infime de sanitaires et de robinets d'eau froide — quiconque a vu cela ne peut s'empêcher d'évoquer l'univers concentrationnaire.

« Le patronat, les pouvoirs publics, qui font venir ces travailleurs, qui prélèvent sur eux d'inimaginables profits, ne prennent que des mesures dérisoires pour remédier à ce qu'il faut bien considérer dans ce pays comme l'un des grands scandales immobiliers.

« Ségrégation, misère, infériorité devant la vie. Des discriminations légales contribuent en outre à rejeter les immigrés hors de la communauté : droits sociaux et syndicaux réduits, libertés individuelles amputées.

« Quant aux dispositions de la tristement célèbre « circulaire Fontanet », appliquée depuis septembre dernier, elles placent les travailleurs immigrés, plus que jamais, sous la tutelle soupçonneuse de la police, à la merci de l'arbitraire du patronat et de l'administration, qui peuvent se livrer à une véritable sélection économique, politique, syndicale, voire ethnique, en expulsant de France ceux dont la présence est jugée inopportune. »

Des inégalités structurelles

« Ces inégalités, qui font de la moitié des humains — ceux des pays sous-développés, vivaient-ils en France — des inférieurs, des marginaux, comment s'expliquent-elles ?

« Conséquence d'une longue et dramatique histoire, passant par la traite, la conquête et la colonisation, le sous-développement résulte du mode d'exploitation imposé à ces régions, riches en ressources naturelles, dominées dans le passé, et pour beaucoup présentement encore, par les grandes sociétés capitalistes des pays dits « occidentaux ».

« Les pays sous-développés fournissent des matières premières, extraites par les firmes étrangères, ou des produits agricoles cultivés à grande échelle au profit des colons, le tout exporté vers les pays colonisateurs ; là s'opèrent les transformations qui permettent à ces derniers d'exporter, en retour, vers les pays sous-développés, des produits de consommation.

« La « coopération », qu'elle soit publique ou privée, n'a d'autre effet que de perpétuer la mise en coupe réglée des pays sous-développés.

« Quant aux travailleurs immigrés ils constituent, pour ceux qui les font venir, une matière première supplémentaire : main-d'œuvre extrêmement bon marché, fournie quand elle est prête à entrer dans la production, elle participe, avec une rentabilité maximum, à la fabrication industrielle de ces produits de consommation qui seront en partie exportés vers le « Tiers-Monde ».

« Nous nous trouvons donc en présence d'inégalités, de discriminations que l'on peut qualifier de **structurelles**.

« L'Histoire fait qu'aujourd'hui, ce phénomène ancien apparaît plus nettement. Et il y a tout lieu de penser que les luttes de libération des peuples colonisés marqueront le dernier quart de notre siècle.

« De nos jours, pour les antiracistes les plus conscients, l'affirmation théorique de l'égalité des hommes ne peut suffire, face aux inégalités concrètes, liées aux structures économiques.

« Le M.R.A.P., qui a toujours porté un grand intérêt à ces problèmes, doit faire plus encore pour se situer dans le mouvement de l'Histoire. Compte tenu des évolutions présentes, nous devrions, pendant et après ce Congrès, approfondir notre analyse du racisme, considéré non seulement comme idéo-

logie, comme processus psychologique, mais dans sa totalité, avec son support économique et social. »

L'antisémitisme demeure...

« L'examen des données actuelles du racisme, nous amène à faire également le point du vieil antisémitisme qui, même en France, n'a pas disparu — tant s'en faut.

« Les crimes nazis, par leur horreur, l'ont certes discrédité dans l'esprit du plus grand nombre. Les Eglises chrétiennes ont accompli de persévérants efforts pour le déraciner, et les prises de position du Concile Vatican II sont dans toutes les mémoires. On entend encore dire, ça et là qu'« Hitler n'en a pas tué assez », mais les racistes cherchent des formules plus subtiles pour tromper la vigilance de l'opinion.

« C'est ainsi qu'il y a eu le thème de la « traite des blanches » à Orléans, Amiens et autres lieux. Plus récemment, le M.R.A.P. vient d'engager des poursuites en vertu de la nouvelle loi, contre le journal « Echos Région » diffusé gratuitement dans l'Isère.

« Même si les fomentateurs de haine se spécialisent dans les campagnes contre les immigrés, racisme estime aujourd'hui plus nécessaire et plus « rentable », ils ne manquent aucune occasion de provoquer à l'antisémitisme. « Minute » vient de le montrer.

« Les nostalgiques du passé se manifestent par d'autres moyens : parfois très classiques : profanations de cimetières juifs dans l'Est de la France, incendie criminel d'une synagogue à Perpignan, agressions contre des élèves juifs dans des établissements scolaires, graffiti sur les murs ; et aussi, par des moyens originaux, comme la vente dans un grand magasin de poupées caricaturales portant l'étiquette « Le juif : 23,50 F ».

« Si « Ordre nouveau » fonde présentement sa propagande sur la xénophobie et le chauvinisme, son style fort ancien, ne trompe guère. Et quand, à des fins électorales, « Ordre nouveau » se camoufle en un prétendu « Front national » — « national » comme l'était un certain « socialisme » — son dirigeant n'est autre que Jean-Marie Le Pen, condamné pour l'édition d'un disque à la gloire du nazisme, et son principal support n'est autre que « Minute ».

« La loi du 1^{er} juillet 1972, par son article 9, donne au gouvernement le moyen de dissoudre de telles associations, dont la provocation au ra-

cisme est l'activité de base. Pourquoi n'en use-t-il pas ? Suffit-il aux racistes, pour acquérir l'honorabilité, de présenter des candidats aux élections — ce qui leur permet d'adresser gratuitement leur propagande au domicile de millions de Français et de déverser leurs mensonges sur les ondes ? Quel rôle leur est dévolu dans le dispositif actuel et futur des forces politiques ? »

Touvier doit être jugé

« Ces questions en appellent d'autres, qui surgissent autour des affaires Barbie et Touvier.

« Concernant le premier, dont la retraite en Bolivie était connue de longue date par les autorités ouest-allemandes quand elles ont décidé de classer son dossier, nous nous étonnons que, condamné deux fois à mort par la Justice française, il ait pu venir sans encombre à Paris, qu'il trouva, dit-il, « bien changé » depuis l'occupation. Et nous regrettons que tout ne soit pas mis en œuvre : pressions politiques et économiques, appel aux Nations-Unies, pour obtenir enfin l'extradition du tortionnaire de Jean Moulin ».

« Quant à Touvier, qui participa avec Barbie, comme responsable de la Milice, aux exactions contre les résistants, contre les juifs, condamné à mort deux fois lui aussi, la grâce qui lui rend ses biens, d'origine fort sus-



Le débat en séance plénière.



A l'unanimité!

→
pecte, et sa liberté de mouvement a suscité une indignation légitime.

« Comment ne pas s'émouvoir de la justification qu'en a donné M. Pompidou, approuvé aussitôt par MM. Giscard d'Estaing et Lecanuet ? Inviter à « jeter le voile de l'oubli » sur les crimes nazis et sur ceux de l'O.A.S., présentés comme l'expression de nos « désaccords nationaux », n'est-ce pas miner les valeurs les plus solides qui fondent la conscience nationale ?

« Les crimes de Touvier comme ceux de Barbie, crimes contre l'humanité, sont imprescriptibles. Au nom du passé douloureux, de l'avenir que nous voulons à jamais protéger de pareilles horreurs, nous demandons que son dossier soit rouvert, qu'il comparaisse enfin devant ses juges. »

Le conflit du Proche-Orient

« Même si nous en avons longuement débattu à notre dernier congrès, il nous faut revenir au conflit du Proche-Orient, à ses multiples implications, en France et dans le monde.

« Pour en juger, il convient d'avoir d'abord conscience que cette région du monde fait partie intégrante des pays sous-développés et dominés : misère et oppression, pillage des richesses par des firmes étrangères, luttes nationales pour conquérir le contrôle des ressources naturelles, l'indépendance et la démocratie, telles en sont les caractéristiques.

« Dans ce cas précis, l'un des adversaires, Israël, est un Etat qui, sur les plans économique, politique, social, militaire, se rattache actuellement au monde dit « occidental », dont il constitue une sorte d'enclave dans cette zone sous-développée. Cependant les puissances coloniales, les sociétés étrangères dominent encore en grande partie les pays arabes,

même si certains sont parvenus à des degrés variés de libération économique.

« Complication supplémentaire : l'idéologie sioniste tend à considérer les juifs du monde entier comme faisant partie d'une seule et même nation, dont Israël serait l'expression politique, conception qui se heurte à bien des contestations, en premier lieu parmi les juifs. A quoi s'oppose, en face, le sentiment très réel d'appartenance à une vaste entité ethnico-religieuse, où s'alimente, parfois, un « arabisme » trouble, tourné vers le passé.

Contradictions et confusions

« Ces contradictions multiples ont engendré depuis la guerre des Six jours, bien des confusions qui débouchent trop souvent sur des racismes opposés.

En France, il y a eu la fameuse déclaration du général de Gaulle sur « le peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». D'après un sondage S.O.F.R.E.S. publié en 1971 dans le « Guide juif de France », à la question : « Un juif se sent-il juif avant de se sentir Français ? », 69 % des Français non-juifs ont répondu oui ; 55 % estiment que « les Français d'origine juive sont plus proches des juifs vivant en Israël que des autres Français ».

« Dans d'autres pays encore, y compris certains pays socialistes, nous avons été amenés à constater et à condamner la suspicion envers l'ensemble des juifs, tenus pour des sionistes ou des Israéliens potentiels. Nous avons relevé et réprouvé, dans ces pays, des écrits outranciers, tendancieux, dont un, récemment encore, mêlant à l'analyse politique des considérations religieuses de fort mauvais aloi.

« Les survivances de l'antisémitisme, parmi d'autres formes de nationalisme, dans des régimes qui se donnent pour objectif de les faire disparaître témoignent de la difficulté de déraciner les préjugés anciens et de la nécessité de mener contre eux une bataille incessante.

« En Europe orientale, comme ailleurs, des juifs ont ressenti, après la guerre des Six jours, le désir d'aller vivre en Israël, et les organisations sionistes ont fait preuve d'un regain d'activité. La position officielle, qui varie d'un pays à l'autre, s'est parfois modifiée dans un même pays au fil des années. Lorsque l'émigration s'est heurtée à un refus total ou à des entraves administratives, des tensions se

sont manifestées, des procès ont eu lieu, à propos desquels le M.R.A.P. est intervenu. En 1972, l'émigration des juifs soviétiques vers Israël — pays avec lequel l'U.R.S.S. n'entretient pas de relations diplomatiques et qui se trouve dans une zone de conflit — a atteint malgré tout le rythme d'au moins 3 000 par mois.

« L'émigration, où qu'elle se produise, est un phénomène qui relève à la fois de conditions objectives et de la conscience individuelle. La coercition ne saurait le supprimer ; c'est sur le terrain politique, sur le plan des idées, qu'il convient de l'aborder pour résoudre humainement les problèmes qu'il pose. »

Seule, la paix...

« Au Proche-Orient, il est clair que, seule, la paix permettrait une issue favorable aux drames individuels et collectifs qu'entraîne le conflit israélo-arabe.

« Dès avant la guerre des Six jours, le M.R.A.P. a proclamé nettement sa position, en mettant l'accent sur ces deux faits qu'il n'appartient à personne de supprimer : l'existence de l'Etat d'Israël et les aspirations nationales de la communauté arabe de Palestine.

« Nous considérons comme une base valable la résolution du Conseil de Sécurité du 22 novembre 1967, et les résolutions de l'Assemblée générale de l'O.N.U. qui la complètent.

« L'occupation actuelle quelles que soient les précautions pour en limiter les conséquences, ne peut que provoquer brimades et résistance, haines et amertume, alimenter le cycle des violences.

« Nous ne pouvons accepter davantage les restrictions et discriminations visant les juifs dans certains pays arabes que celles qui visent les Arabes en Israël.



Le professeur Marc-André Bloch intervient dans le débat sur les rapports des commissions.

« Nous n'admettons pas le transfert en France du conflit, sous forme d'attentats, lettres piégées, menaces — qui s'est traduit récemment par l'assassinat de Mahmoud Hamchari, représentant à Paris de l'Organisation de Libération de la Palestine et par l'explosion d'une bombe au siège de l'Agence juive. Nous dénonçons la transposition de ce même conflit, par essence politique, en un affrontement ethnique ou religieux. »

Combattre le racisme ici même

« Pour nous, le soutien à tous ceux qui souffrent du racisme et le combattent dans le monde n'est pas incompatible, bien au contraire, avec la lutte que nous avons à mener ici-même. Celle-ci engage directement notre responsabilité.

« Quand la loi frustre les immigrés, quand un policier tue un Algérien à Versailles, quand une synagogue est profanée, quand le slogan « la France aux Français » souille nos murs, chaque Français est personnellement bafoué, agressé. Qui, sinon le M.R.A.P., réparera le mal, affirmera l'amitié, rétablira l'honneur ? Qui prendra le contre-pied de la propagande, des préjugés racistes ? Qui éclairera ceux qui se trompent, que l'on trompe ?

« Concernant les manifestations concrètes du racisme en France, sous toutes ses formes, qui exigent notre riposte au jour le jour, la loi du 1^{er} juillet 1972 a joué un rôle de révélateur. De nombreux faits nous sont signalés qui, auparavant, seraient passés inaperçus. Ainsi, le racisme quotidien en France nous apparaît-il beaucoup plus profond que nous ne le soupçonnions nous-mêmes.

« Nous avons pu divulguer avec éclat, empêchant ainsi qu'il soit étouffé, le scandale des milliers de fiches de l'Agence nationale pour l'emploi portant la mention « Pas de gens de couleur ».

« Nous avons, d'autre part, inventorié dans la presse parisienne les offres d'emploi portant une mention en contradiction avec la loi : « Nationalité française exigée », « Recherchons O.S. européen », « Nationalité européenne », « Présenter la carte d'identité nationale », etc. Nous en avons décompté, sur deux mois, un bon millier.

« La première poursuite engagée par le M.R.A.P. en application de la nouvelle loi vise le refus de louer une chambre à un originaire de Djibouti dans deux hôtels de Dunkerque. De

son côté, notre comité parisien a procédé à une enquête : pratiquement toutes les agences de location, exécutant les directives des propriétaires, refusent chambres et logements aux noirs, aux Arabes, aux étrangers. »

Les Roms, ces parias...

« Le racisme en France, c'est aussi la pénible condition des Gitans et Tziganes ou, plus exactement des Roms.

« Ceux qui ont décidé de mener une vie sédentaire — la majorité — restent confrontés quotidiennement avec les préjugés, les attitudes hostiles, la méfiance.

« Pour ceux qui demeurent attachés à la vie nomade, les difficultés sont pires. Même améliorée la loi qui fixe leur statut les soumet encore à la signature mensuelle de leur carnet de circulation et n'a guère diminué les fréquences des contrôles policiers. Au cours de ces contrôles, il arrive que les coups de feu partent vite, le Rom étant considéré comme suspect par essence, sinon coupable.

« L'obligation faite aux Roms de se rattacher à une commune, qui remplace administrativement le lieu de résidence, s'accompagne d'un **numerus clausus**, puisque dans aucune commune, ils ne doivent dépasser 3 % de la population recensée. Le droit de vote ne leur est accordé que trois ans après le rattachement à la commune.

« Les Roms, ces parias, peuvent-ils devenir des hommes à part entière ? Il faut que soient créées les conditions pour cela : des terrains de stationnement aménagés, des facilités pour la scolarisation des enfants, pour la sédentarisation quand elle est souhaitée par les intéressés ; et aussi, vis-à-vis de l'opinion française, un effort de démystification, la dénonciation des contes à dormir debout sur les « malédictions tziganes », enfin la possibilité, pour ces populations de s'intégrer sans contrainte, dans la fidélité à leur culture, à leurs traditions. »

Dans les D.O.M. et T.O.M.

« Dans certains cas, notre responsabilité de Français se rattache directement à notre solidarité avec des peuples lointains, dont le sort dépend pour tout ou en partie de notre propre gouvernement.

« C'est ainsi que, sous le drapeau de la France des Droits de l'Homme, ceux-ci se trouvent bien souvent ternis dans

les départements et territoires d'outre-mer.

« Sur le plan politique, économique, social, culturel, les originaires des D.O.M. et des T.O.M., loin d'être citoyens à part entière, se sentent de plus en plus des citoyens entièrement à part. Infériorisés chez eux, ils rencontrent, lorsqu'ils émigrent en France, des discriminations, des conditions de vie qui rapprochent souvent leur sort de celui des travailleurs étrangers.

« Des courants qui deviennent majoritaires et que, ni les truquages, ni les violences, ne parviennent à étouffer, se prononcent pour une autonomie véritable, assortie de relations amicales avec la France. Prendra-t-on à temps les dispositions nécessaires pour éviter que les situations ne deviennent explosives, les oppositions irrémédiables ? On sait ce qu'il en a coûté en d'autres lieux. »

L'aide française aux racistes sud-africains

« Le problème de l'Afrique du Sud nous concerne aussi directement. L'aide militaire, économique, politique, et morale de la France aux racistes de Prétoria ne cesse de croître, en viola-



Un débat sérieux et animé!

tion flagrante des résolutions de l'O.N.U. Il en est de même pour le Portugal, qui poursuit en Angola, au Mozambique et en Guinée Bissao, des guerres coloniales visant à consolider au sud de l'Afrique, avec la Rhodésie et l'Union sud-africaine, le bastion de la suprématie blanche. Des hélicoptères français, des véhicules français, des armes françaises servent à la répression dans toute l'Afrique australe...

« Cette question n'est guère posée dans la grande presse : raison d'Etat sans doute, et que d'intérêts en jeu ! L'Afrique du Sud n'est-elle pas l'un des pays du monde où les investissements sont les plus sûrs et rapportent les plus fructueux dividendes ! » →

→ A la veille des élections...

« Notre pays est engagé, en vue des élections, dans un débat capital. Le bouillonnement d'idées et d'action que le Programme commun de la Gauche a suscité intéresse chacun de nous comme citoyen ou habitant : mais notre Mouvement en tant que tel n'y reste pas indifférent.

« Au M.R.A.P., se retrouvent des hommes de toutes tendances politiques et philosophiques. Il ne saurait donc, aujourd'hui comme hier, donner des consignes de vote, appeler à soutenir tel ou tel programme.

« Cependant par rapport à la lutte que nous menons, après tant d'obstacles, tant de difficultés, nous ne pouvons qu'être attentifs à tout ce qui, dans le Programme commun répond à nos préoccupations : à propos des travailleurs immigrés, de la coopération avec les pays sous-développés, de l'autodétermination des D.O.M. et T.O.M., de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de la paix, de la promotion des droits et des libertés, de la participation de tous les intéressés à la solution des problèmes qui les concernent.

« Nous souhaitons que d'autres formations politiques se prononcent également sur ces questions importantes, et surtout, passent aux actes. Cela dit, il reste évident que nous nous réservons, en toutes circonstances, le droit de critiquer, de discuter, de suggérer, pour la défense des intérêts et des principes dont nous avons la charge. »

Des mesures urgentes

« La présence en France de près de 4 millions d'immigrés exige des mesures importantes, dont on ne semble pas reconnaître l'urgence en haut lieu.

« Nous demandons tout d'abord, au plan législatif et administratif, des mesures systématiques pour éliminer les discriminations visant les immigrés,



Le repas amical. De gauche à droite : les pasteurs Bertrand de Luze et André Dumas, Jacques Cukiermann, Anne-Marie Goguel, l'abbé Jean Pihan.

MESSAGES

M. André Karman, maire d'Aubervilliers.

« Au nom du Parti communiste français, je salue la tenue de votre congrès. Les documents préparatoires à vos travaux, vos discussions nous confirment dans l'idée du rôle important que joue votre association sur un aspect essentiel du mouvement de progrès : la lutte contre toute forme de racisme.

La localité dont je suis le maire est quotidiennement confrontée avec les problèmes qui vous préoccupent. Nous comptons dans notre population 20 % de travailleurs immigrés : des gens de confessions religieuses diverses s'y côtoient. Je crois que l'on peut dire que, dans cette population de travailleurs, nous avons réduit au minimum les manifestations du racisme.

Vous savez que notre action est tout entière consacrée à faire triompher les possibilités qu'offre le Programme commun de la gauche pour ouvrir à notre pays une période de nouvelles conquêtes sociales et de développement démocratique.

Nous avons la conviction que l'application de ce programme donnerait une réponse positive à la plupart de vos souhaits. »

La Confédération nationale des locataires.

« Vous connaissez notre combat pour le logement des travailleurs migrants, combat qui poursuit les mêmes objectifs que les vôtres.

C'est vous dire que nous saluons la lutte générale que vous menez. »

Michel OUTIN,
Secrétaire confédéral.

pour leur assurer un accueil humain, une vie décente.

« En matière d'information aussi il y a fort à faire. Il faudrait multiplier les émissions de radio et de télévision, permettant de mieux connaître les conditions des immigrés, les causes de leur venue, de connaître également leurs cultures, leurs civilisations. Selon la formule de Saint-Exupéry inscrite à l'entrée de l'immeuble qui nous accueille aujourd'hui : « Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis. » De telles émissions aideraient les immigrés eux-mêmes à sortir de l'isolement et, se sentant admis, respectés, à mieux supporter l'exil.

« En matière d'enseignement, il faudrait prendre à bras-le-corps les problèmes posés par la présence de nombreux enfants d'immigrés dans les classes : initiation au français et rattrapage, formation de maîtres spécialisés, éducation à la fraternité, cours en langue nationale, information des familles, etc.

Un lieu de convergences

« Le M.R.A.P. ne prétend nullement au monopole de la lutte antiraciste. Aussi devons-nous attacher toute notre attention à ce qui se fait en dehors de nous.

« De multiples groupements, les syndicats, les Eglises, les Maisons de jeunes, des associations civiques et culturelles apportent une contribution décisive à cette lutte. La place consacrée au racisme et à sa dénonciation s'étend de plus en plus dans la presse, en dépit de certaines faiblesses. Nous

le voyons à l'occasion de ce congrès.

« Des enseignants, sans attendre les directives ministérielles, agissent contre le racisme, encouragés par le Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux, le C.L.E.P.R., dont nous saluons l'opiniâtre activité. Des films, des romans, des pièces de théâtre, des recherches scientifiques en nombre croissant étudient et fustigent le racisme.

« Le M.R.A.P. doit être le lieu de convergences, de mise en valeur et de diffusion de toutes ces initiatives et expériences.

« L'esprit d'union qui nous guide lui vaut le concours de toutes les forces vives du pays et lui garantit, par l'addition des points de vues, par le débat démocratique, une approche aussi lucide que possible des problèmes, sans compromissions, ni défaillances.

« Il faut souligner le rôle de « Droit & Liberté ». Chacun de nous doit avoir pleinement conscience de l'importance de cette arme dans notre combat. Chacun doit tout faire pour sa diffusion.

« Plus fort, plus connu, estimé pour ses réalisations et son sérieux, ouvert à tous les courants antiracistes, craint des racistes, le M.R.A.P. s'est développé. Il unit sans heurts les générations.

« Si nous nous tournons vers le passé, en ce début de congrès, c'est après avoir mesuré le chemin parcouru, pour repartir vers de nouveaux progrès. Vers de nouvelles luttes aussi. Nous allons les préparer au cours de ces deux journées. Avec confiance. Avec espoir. »

l'abbé Jean Pihan : Pour le Vietnam

V IET-NAM : un pays, un peuple au cœur du congrès. Les 20 et 21 janvier dernier, les accords de cessez-le-feu n'étaient pas encore signés. Au Sud, les bombardiers géants poursuivaient leur sarabande infernale. Quant au Nord, pansant ses plaies, il restait menacé.

La solidarité était plus que jamais nécessaire. Une solidarité active. En l'occurrence, comme le dit dans son vibrant appel, l'abbé Jean Pihan, vice-président du M.R.A.P.,

« un acte qui obligera chacun d'entre nous à faire un réel sacrifice pécuniaire, qui nous obligera personnellement à nous priver de quelque chose pour manifester concrètement notre solidarité à ceux qui souffrent de maux engendrés par les causes que nous combattons ici... »

« Ce que nous pouvons faire sera peut-être symbolique, poursuit-il, une goutte d'eau dans la mer, nous dira-t-on ? Je voudrais et tous mes camarades voudraient que l'on donne à ce geste toute sa valeur de signe. Et ce sera doublement un signe :

« — d'une part, parce que, à nous qui sommes bien tranquilles, un geste matériel — s'il est réellement une privation — nous fait d'une certaine manière participer au dénuement de ceux qui ont tout perdu ;

« — d'autre part, parce que ce que nous voulons faire se situe à l'opposé des actes de contribution à la guerre et à la violence et contribuera au contraire, au soulagement des souffrances engendrées par la guerre.

« Cette forme d'aide ne peut nullement nous donner bonne conscience... Elle a valeur de symbole. Et réciproquement, l'action politique de chacun d'entre nous ne doit pas non plus lui donner bonne conscience. Elle ne saurait se passer d'une action de secours immédiat qui, encore une fois, doit nous contraindre à une privation personnelle réelle, par solidarité, par fraternité humaine.

« Nous vous proposons donc de concrétiser cette action de secours par l'acquisition et l'envoi d'un appareil de réanimation destiné aux services médicaux de l'agglomération de Hanoï.

« Ce que nous allons faire est notre contribution à une œuvre de paix. Un acte d'amour fraternel qui n'a pas de prix. »

Cet acte fraternel, le congrès y était prêt. La salle avait écouté, attentive, parcourue de cette émotion des grands moments, M. Ho Nam, secrétaire général de la Délégation générale de la République démocratique du Viêt-nam à Paris, décria les horreurs des dernières attaques américaines :

« Dernièrement, après avoir renié ses engagements en refusant de signer, le 31 octobre 1972, l'accord convenu, l'administration Nixon a entrepris une escalade de guerre d'une gravité et d'une cruauté extrêmes. Pendant douze jours consécutifs, du 18 au 29 décembre 1972, elle a mobilisé la totalité des avions stratégiques B.52 opérationnels des bases américaines dans le Sud-Est asiatique et dans le Pacifique, ainsi que des centaines d'avions tactiques, pour effectuer les bombardements les plus violents dans l'histoire de la guerre d'agression américaine au Viêt-nam.

« Près de 70 000 tonnes de bombes, l'équivalent de plus de 3 bombes du type Hiroshima, ont été déversées sur Hanoï, Haïphong et de nombreuses autres provinces de la République démocratique du Viêt-nam. Particulièrement, les bombardements en tapis de B.52, opérés continuellement, jour et nuit ont entièrement détruit de nombreux quartiers populeux de Hanoï et de Haïphong, dont un certain nombre possèdent une densité de 30 000 habitants au kilomètre carré. Ainsi, on dénombre des milliers de morts et de blessés — à Hanoï seulement : 2 579 victimes, dont 1 316 morts et 1 266 blessés — pour la plupart des personnes âgées, des femmes et des enfants,

et la destruction d'un grand nombre d'établissements économiques, culturels et sociaux, comprenant des hôpitaux, des écoles, des centres de recherche scientifique, des usines, des églises, des pagodes, etc.

« Dans le même temps, au Sud Viêt-nam, les Etats-Unis font pression sur l'administration de Saïgon pour qu'elle multiplie les opérations de ratissage et de massacre contre la population et intensifie les campagnes de répression et de terreur.

« L'administration Nixon commet d'innombrables Guernica, Oradour, Lidice, Coventry, des crimes que le ciel ne peut tolérer, que la terre ne peut pardonner, et devant lesquels l'humanité tout entière est indignée. »

La collecte organisée sur le champ, en réponse à ces deux déclarations, a permis de réunir, en quelques minutes, 2 830 F, de quoi acheter non pas un, mais deux appareils de réanimation...

Le 26 janvier, une délégation composée d'Albert Levy, secrétaire général, Joseph Creitz, membre du Bureau national, et Sidney Launay, du Comité parisien, remettait un chèque de 3 000 F à la Délégation générale de la R.D.V. à Paris, à l'intention du ministre vietnamien de la Santé publique.



M. Ho Nam

Les personnalités présentes

Parmi les personnalités et représentants d'associations qui ont honoré le congrès de leur présence, nous avons reconnu :

MM. **Paul BASTID**, ancien ministre, membre de l'Institut ; **Marcel PAUL**, ancien ministre, président de la F.N.D.I.R.P. (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes).

MM. **Jean-Paul RIVIERE**, représentant le Bureau des Nations Unies en France ; **Antoine BICHERON**, président du Comité français des Organisations non gouvernementales auprès de l'O.N.U.

M. **HO NAM**, secrétaire de la Délégation générale de la République Démocratique du Vietnam en France ;

M. **Antoine DUDICQ**, animateur du M.R.A.X. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie), en Belgique.

MM. **André KARMAN**, maire d'Aubervilliers, représentant le Parti communiste français ; l'abbé **Pierre TOULAT**, représentant la Commission catholique Justice et Paix ; M. **Corentin BOURVEAU** et Mme **YVES-FARGE**, de la présidence du Mouvement de la Paix.

MM. **Pierre EVAIN**, responsable du secteur « Immigration » de la C.F.D.T. ; **Alphonse VERONESE**, membre du secrétariat national de la Main-d'Œuvre immigrée, et du Bureau fédéral de la Métallurgie C.G.T. ; **Jacques LEDERMAN**, secrétaire général du syndicat des Cuirs et Peaux (C.G.T.).

MM. **Fernand KESSIS**, représentant M. **Fred ZELLER**, Grand Maître du Grand-Orient de France ; **Jacques DROUANT-**

LACOMBE, Grand Secrétaire adjoint de la Grande Loge de France.

MM. **Pierre LAMARQUE**, vice-président de la Ligue française de l'Enseignement et de l'Education permanente ; **Louis LE YAOUANQ**, représentant le S.N.E.S. (Syndicat national de l'Enseignement secondaire) ; **Francis COMBES**, représentant le Mouvement de la Jeunesse communiste de France.

Mmes **Jacqueline HADAMARD** et **Denise DECOURDEMANCHE**, membres du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme.

Mme **Olga MONOD**, représentant le professeur **Théodore MONOD**, membre de l'Institut ; MM. **Albert MEMMI**, écrivain, professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Nanterre) ; **Jean SCHMIDT**, cinéaste.

Seur **Anne-Marguerite NOUAILHAC**, auteur du livre « La Peur de l'Autre » ; les pasteurs **André DUMAS**, **Bertrand LUZE**, directeur de « Réforme », **Noël CHRISTOL** et **Charly HEDRICH**.

M. **Marc-André BLOCH**, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Caen, président d'honneur du C.L.E.P.R. (Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux) ; Mme **Olga WORMSER**, historienne, membre de la présidence du C.L.E.P.R.

M^e **Paul BOUAZIZ**, représentant l'Association française des juristes démocrates ;

MM. **Pierre GUILLORE**, de la C.I.M.A.-D.E., l'abbé **Bertrand BARY**, de Pax Christi ; **Michel LISSANSKY**, représentant l'Association républicaine des anciens combattants (A.R.A.C.) ; **Godel SZULC**, représentant l'Union des engagés volontaires et anciens

combattants juifs ; **Charles STEINMAN**, secrétaire de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide.

Mmes **Marie-Louise KAHN**, représentant l'Amicale d'Auschwitz ; **Eva GOLGEVIT**, secrétaire de l'Amicale des anciens déportés juifs de France ; MM. **Roger MARIA**, représentant l'Amicale de Neuengamme ; **Félix BARETGE**, de l'Association française Buchenwald-Dora ; **Saly GRYNVOGEL**, de l'Amicale de Mauthausen ; **René BLANCAFORT**, de l'Association des déportés du travail et réfractaires ; **Marcel NOIRET**, du Comité d'action pour le châtimement de Molinari.

MM. **Adolphe BERNO**, **Maurice FENIGSTEIN**, **Jacques SZAJNER**, **Charles SER**, animateurs de sociétés mutualistes juives ; **Henri BIALER**, président de l'Union des artisans et faïonniers.

Mme **Henriette DAVID**, présidente des Etudes tziganes ; MM. **Vanko ROUDA**, président du Comité international Rom et **Leuléa ROUDA**, du Comité Rom de Paris ; M^e **Gérard DORWLING-CARIER**, du Regroupement de l'émigration martiniquaise (R.E.M.) ; MM. **François BONJOUR**, de l'A.S.C.O.-F.A.M. ; **Roger MAKSUD**, du Service interdiocésain des travailleurs immigrés ; **Jean-Claude MAISONNEUVE**, de « Logement et Promotion sociale ».

MM. **T. BODHISANE** et **V.K. PHOSAVANG**, de l'Union des étudiants Lao en France ; **NOEMEZO'BIANG** et **A. ONE-DRAGO**, de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France ; **N. HARBI**, de l'Union nationale des étudiants algériens ; **Jacques SCHWARTZMAN**, de la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.)

Mme **Bridget HARRIS**, du Mouvement « Teachers against Racism » (Enseignants contre le racisme), à Londres.

MM. **Georges VALBON**, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis ; **André BLUMEL**, conseiller de Paris ; **Louis BAILLEUX**, maire de Châtillon-sous-Bagneux ; **Robert FREGOSSY**, conseiller général, maire du Blanc-Mesnil ; **Gilbert GRAUER**, maire de Meudon ; **Gérard MACHELARD**, maire de Romainville ; **Louis PERREIN**, maire de Villiers-le-Bel ; **Marcel TRIGON**, maire d'Arcueil.

MM. **Georges AURIC**, membre de l'Institut ; **Henri MICHEL**, président du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, directeur de recherches au C.N.R.S. ; **Henri NOGUERES**, historien de la Résistance ; **Claude AVELINE**, écrivain ; **Jean PICART LE DOUX**, artiste peintre ; Mme **Jean-Richard BLOCH** ; M. **René G. LAURAIN**, commissaire-priseur.

MM. **Jacques RUFFIE**, professeur au Collège de France ; **Hubert DESCHAMPS**, professeur à la Sorbonne ; le Dr **François GREMY**, professeur à la Faculté de médecine (Salpêtrière) ; le Dr **Pierre WERTHEIMER**, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Lyon ; **Gérard LYON-CAEN**, professeur à la Faculté de Droit ; **Jean SURET-CANALE**, professeur au C.N.R.S., directeur-adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes ; Mme **Germaine TILLON**, ethnologue.

MM. **Bernard LASSERRE**, **Pierre BRAUN**, **Louis LABADIE**, avocats à la Cour ; le pasteur **Georges CASALIS**.

commission 1



M^e Imergluk et M^e Bouaziz

Le racisme en France

M^e Manfred Imergluk expose au congrès les conclusions de la commission 1, plus spécialement chargée des problèmes actuels du racisme en France.

SANS vouloir méconnaître les autres problèmes, la commission a essentiellement analysé les deux questions suivantes :

- I. La situation de l'ouvrier immigré en France.
- II. La loi du 1^{er} juillet 1972.

La situation de l'ouvrier immigré en France

Dans le cadre de ce problème, la commission a examiné en premier la question du logement de l'ouvrier immigré.

Il est apparu que cette question ne peut pas être dissociée de celle de la construction des logements en général. Néanmoins, l'ouvrier immigré subit une discrimination particulière dans ce domaine. En effet, si sa famille est restée au pays natal, il reçoit des allocations familiales très inférieures à celles payées à ses camarades français, bien que son employeur paye les mêmes cotisations.

Or, les cotisations ne sont rien d'autre qu'une partie de son salaire retenue à la source.

Il est vrai que le Fonds d'action sociale est alimenté avec ces moyens.

Mais, d'une part, il est admis que seulement une toute petite partie de ces retenues va à ce fonds et que,

d'autre part, aucun contrôle démocratique n'est exercé sur leur emploi.

Dans ces conditions, la commission demande :

- a) Que le M.R.A.P. entreprenne des démarches auprès du ministère des Affaires sociales pour obtenir :

- Que les fonds actuellement disponibles du fait des prélèvements ainsi opérés soient gérés par des organismes représentatifs de ces travailleurs, dans la mesure où de tels organismes existent, sinon par les syndicats.

- Que dorénavant l'ouvrier immigré reçoive les mêmes allocations familiales que l'ouvrier français, sans distinction de nationalité ou de lieu de résidence de sa famille.

- b) La commission suggère également que notre Mouvement examine la possibilité de créer un organisme collectant les cotisations obligatoires des employeurs égales à 1 % des salaires destinées à la construction de logements.

La commission a ensuite examiné la condition juridique de l'ouvrier immigré, telle qu'elle a été organisée par la fameuse « circulaire Fontanet » du 23 février 1972.

Elle a estimé que loin de faciliter la vie de l'ouvrier immigré, elle constitue au contraire une aggravation de la précarité de sa situation et le livre pieds et poings liés à l'arbitraire patronal et policier. →

MESSAGES

Les personnalités et associations suivantes ont adressé au congrès des messages de sympathie :

MM. **François JACOB**, Prix Nobel de Médecine ; **René CASSIN**, Prix Nobel de la Paix.

MM. **Guy MOLLET**, ancien président du Conseil ; **Achille PERETTI**, député-maire de Neuilly, président de l'Assemblée Nationale ;

M. **Robert FABRE**, député, président du Mouvement des Radicaux de gauche ; Mmes **Jacqueline CHONAVEL**, député-maire de Bagnolet ; **Jacqueline THOME-PATENOTRE**, député-maire de Rambouillet ;

MM. **Maurice NILES**, député-maire de Drancy ; **Virgile BAREL**, député des Alpes-Maritimes ; **Fernand GRENIER**, député honoraire.

MM. **Marcel CHAMPEIX** et **Pierre MAILHE**, sénateurs.

MM. **Pierre JOXE**, secrétaire du Parti socialiste ; **Robert CHAMBEIRON**, ancien député, secrétaire général de l'Union progressiste ; **Louis PERILLIER**, vice-président du club « Droit et Démocratie » ; M. le gouverneur général **Robert DELAVIGNETTE**.

M. **Josué de CASTRO**, président du Centre international pour le développement.

M. **Pham VAN BA**, directeur du Bureau d'information du gouvernement révolutionnaire de la République du Sud-Vietnam.

M. **Chris de BROGLIO**, animateur de S.A.N.R.O.C. (Comité olympique non racial sud-africain) à Londres.

Mme **Mélina MERCOURI**, M. **Guy BEDOS** ; M. **Jules DASSIN**, cinéaste.

M. **Roger LINET**, secrétaire de l'Union syndicale C.G.T. de la métallurgie de la région parisienne ; le secrétariat général du Syndicat national de l'enseignement secondaire ; M. **A. ACKERMANN**, président général de l'Association nationale des cheminots anciens combattants.

MM. **Michel OUTIN**, secrétaire confédéral de la Confédération nationale des locataires ; **Henri LACOMBE**, secrétaire général de la Fédération des Associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (F.A.S.T.I.).

Mmes **G. GERVAIS-BLONDEL**, présidente de l'Union féminine civique et sociale ; **Muguette LIUCCI**, secrétaire nationale de l'Union des femmes françaises.

MM. **C. FOURNIER-BOCQUET**, secrétaire général de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) ; **Maurice PFEIFFER**, président de l'Union départementale de Paris de l'U.F.A.C. (Union fédérale des anciens combattants).

M. **Pierre CORON**, secrétaire national du Mouvement de la jeunesse socialiste ; le secrétariat fédéral du Val-de-Marne du Parti communiste français ; l'Union générale des travailleurs réunionnais en France ; la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine ; M. **Jean FAUCHER**, secrétaire général de Tourisme et Travail.



M. Jean-Paul Rivière (premier à gauche) représentant le Centre des Nations Unies à Paris.

Ensemble avec tous les syndicats représentatifs, nous demandons l'abrogation pure et simple de cette circulaire.

A cet effet, la commission, sous réserve de votre approbation, envisage une action judiciaire à l'effet de voir déclarer par le Conseil d'Etat la nullité de cette circulaire en raison de la discrimination des ouvriers immigrés, **discrimination formellement condamnée par la loi du 1^{er} juillet 1972.**

Mais, dès à présent et sans attendre l'issue de cette action judiciaire, il convient de soulever **cette nullité par voie d'exception devant toutes les juridictions où cette circulaire serait invoquée.**

La commission s'est ensuite posé la question de savoir s'il convenait ou non de demander la liberté entière d'immigration pour tous ceux qui désiraient venir travailler en France.

Elle a estimé finalement qu'il convenait dans l'intérêt, tant de l'ouvrier immigré que de l'ouvrier français, de créer un statut de l'immigration, surtout afin d'éviter qu'une immigration anarchique livre l'ouvrier français comme l'ouvrier immigré, à une exploitation encore plus arbitraire par le patronat.

Elle a, par contre, estimé que l'ouvrier immigré, une fois admis sur notre sol, devrait jouir des mêmes droits que son camarade de travail de nationalité française.

Et allant plus loin, nous estimons qu'en raison du sacrifice que constitue pour l'ouvrier immigré le fait de se séparer de sa famille et de son environnement habituel, d'exercer les métiers les plus pénibles, il a droit à des compensations matérielles pour lui permettre de constituer en France des œuvres sociales et culturelles adaptées à ses besoins particuliers en la matière.

La loi du 1^{er} juillet 1972

La loi du 1^{er} juillet 1972, fruit de l'inlassable vigilance de notre Mouvement, constitue indéniablement une grande victoire de toutes les forces démocratiques de notre pays.

La loi permet au M.R.A.P. de se constituer partie civile chaque fois qu'un délit de discrimination raciale a été commis ou qu'une personne ou un groupe de personnes ont été injuriés par la voie de la presse en raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

La commission invite le M.R.A.P. à faire usage de ce droit, pour lequel

il s'est battu chaque fois que de telles discriminations sont portées à sa connaissance.

Il devra veiller tout particulièrement sur deux questions :

1° Que l'exception tirée du « juste motif » reçoive par les tribunaux une interprétation aussi restrictive que possible.

2° Il faut que le M.R.A.P. agisse afin que tous les textes, tant législatifs que réglementaires, existant au 1^{er} juillet 1972 et qui seraient contraires à cette loi, soient considérés comme **implicitement abrogés par cette dernière.**

L'administration a déjà essayé de faire admettre que cette apparente contradiction nécessite des textes d'harmonisation.

Il faut que nous nous battions énergiquement contre cette thèse.

Il faut au contraire que nous fassions juger que tous les textes antérieurs à la loi et contenant des dispositions qui sont en contradiction avec elle soient abrogés tacitement ou implicitement car tel a toujours été l'avis de la jurisprudence et de la doctrine en la matière.

La commission a enfin discuté longuement sur les discriminations et les nombreuses vexations dont les ouvriers immigrés sont journellement victimes de la part de l'administration et plus particulièrement des services de police.

D'innombrables exemples ont été cités qui ont fait apparaître :

1° Qu'il règne souvent dans l'administration un état d'esprit qui fait craindre que la nouvelle loi ne soit pas appliquée comme elle mérite de l'être.

2° Que l'ouvrier immigré, du fait de l'ignorance de la langue française, des lois, de ses droits, de son isolement et de la fragilité de sa situation sociale, se trouve désarmé devant l'arbitraire administratif et surtout policier.

La commission vous demande donc d'œuvrer :

● Pour que la nouvelle loi, par des circulaires et des articles de presse, reçoive une publicité accrue et que les obligations qui incombent à l'administration soient rappelées sans cesse aux fonctionnaires chargés des affaires concernant les immigrés.

● Pour que les sections locales du M.R.A.P. se fassent connaître aux organisations démocratiques et syndicales de leur ville, afin que ces organisations puissent informer les responsables locaux du M.R.A.P. des manifestations racistes dont ils ont connaissance.

Le M.R.A.P. et l'O.N.U.

Au cours de la première séance plénière, le samedi après-midi, Charles Palant, vice-président du Mouvement a salué la présence de M. Jean-Paul Rivière, représentant le Centre d'information des Nations unies à Paris, et commenté en ces termes l'admission du M.R.A.P. au Comité français des organisations non-gouvernementales auprès de l'O.N.U. :

L'ORGANISATION des Nations Unies — ne l'oublions pas et rappelons-le aux plus jeunes — est née de l'engagement solennel des peuples alliés dans la guerre contre le fascisme, d'œuvrer — la paix revenue — à la poursuite de la coopération internationale autour des objectifs sacrés pour lesquels les peuples avaient consenti les plus grands sacrifices : contribuer à l'instauration d'une paix juste et durable, veiller au règlement pacifique des litiges et conflits entre les Etats. Promouvoir une politique de défense des droits de l'homme, du respect des libertés essentielles. Contribuer à établir ou à rétablir l'indépendance des peuples soumis à la domination coloniale. Lutter contre la famine, la maladie, l'ignorance... Tels sont les nobles buts de l'O.N.U. inscrits dans sa Charte...

« Parlement des Etats, il s'en faut de beaucoup que l'O.N.U. soit le syndicat des peuples. Mais la lutte des peuples pour leur indépendance, leur dignité, la paix a de profonds échos dans toutes les instances de l'O.N.U.

« L'action du M.R.A.P. coïncide avec de nombreuses dispositions arrêtées par l'O.N.U. (...)

« Pour toutes ces raisons, nous proposons au congrès d'approuver la direction du M.R.A.P. d'avoir entrepris et poursuivi toutes démarches utiles en vue de la reconnaissance officielle et définitive de notre Mouvement comme organisation non gouvernementale auprès de l'O.N.U. et de son prolongement, l'UNESCO. »

Face au sous-développement

La Commission 2 — dont le rapporteur est M^e Roland Rappaport — a consacré l'essentiel de ses travaux aux problèmes fondamentaux posés par les relations entre les pays sous-développés et les pays dits « occidentaux ». Elle a d'autre part adopté une résolution sur la situation au Proche-Orient.

« U NE des préoccupations de notre temps, souligne la première résolution, consiste dans la nécessité d'un réaménagement des relations « Occident-Tiers-Monde ». Actuellement, l'opinion publique se détermine compte tenu des motivations historiques et économiques trouvant leur origine dans le colonialisme et les rapports de prédominance. De surcroît, elle subit continuellement l'intoxication d'une certaine presse.

« Après des siècles de pillage, l'aide au « Tiers-Monde » est présentée à l'opinion comme un effort charitable des pays riches, alors que cette même opinion est tenue dans l'ignorance des mécanismes réels de cette aide qui, en vérité, renforce la domination économique et politique de l'« Occident » (la Banque Mondiale a toujours refusé le moindre prêt aux pays qui ont procédé à des nationalisations) et accuse,



Une partie de la Commission 2. Au premier plan M^e Fred Hermantini, vice-président du M.R.A.P.

au lieu de les diminuer, les disparités sociales et économiques.

« Même la coopération culturelle tend à maintenir la prédominance de l'« Occident ». On ne peut concevoir de véritable épanouissement culturel, générateur de progrès, qu'à travers la revalorisation des cultures non-occidentales.

« Les problèmes de l'assistance technique ne doivent pas être séparés de l'analyse globale du système de « coopération » ; il ne suffit pas de poser le problème de la modernisation technique ni de recommander la reconnaissance des valeurs culturelles non occidentales. La notion de développement est ambiguë. Trop souvent, sous couvert de « modernisation » et de

développement, on introduit dans des sociétés paysannes à base communautaire des rapports économiques et sociaux de type capitaliste qui aggravent les clivages sociaux et la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

« En ce qui concerne le respect des Droits de l'homme, l'opinion publique française se doit d'être aussi vigilante qu'elle l'est pour le respect des valeurs humaines de l'« Occident ».

« Sous couvert d'aide militaire, la France par l'intermédiaire de gouvernements locaux maintient un « ordre » profitable aux gouvernements et aux sociétés capitalistes nationales et multinationales. Le M.R.A.P. dénonce énergiquement la position et les pratiques des pouvoirs publics qui, au lieu d'informer objectivement l'opinion sur la nature réelle des rapports avec les pays du « Tiers-Monde », se présentent en donateurs charitables renforçant, par là-même, le racisme de l'opinion.

« Tout en poursuivant par des moyens qui lui sont propres ses objectifs d'amitié et de compréhension entre les peuples, le M.R.A.P. propose des contacts plus fréquents entre la population française et les immigrés en vue d'une meilleure compréhension réciproque ; une information objective



M^e Roland Rappaport.

générale, notamment scolaire, par tous les moyens modernes dont disposent les pouvoirs publics ; des rencontres culturelles, expositions et festivals qui permettront une meilleure connaissance des civilisations des pays du « Tiers Monde » ; une modification radicale des rapports de coopération (à cet égard, le M.R.A.P. dénonce le diktat monétaire qui subordonne la coopération entre la France et les pays africains à la dépendance de leur monnaie vis-à-vis du franc) dans le sens des intérêts des travailleurs migrants (circulation, Sécurité sociale, formation professionnelle, emploi et logement). »

Sur le Proche-Orient

L'autre résolution présentée par la Commission 2 est ainsi rédigée :

« S I le conflit du Proche-Orient occupe depuis 1967 une grande place dans nos préoccupations et nos activités, c'est en raison de ses multiples implications en France et dans le monde.

« Sur le fond, nous disons clairement que nous prenons en considération toutes les données de la situation, en particulier l'existence d'une nation israélienne et d'une nation palestinienne, qui exige la recherche de solutions originales. C'est en fonction de cette conception que nous condamnons

les violences aveugles et encourageons tout ce qui peut favoriser la compréhension réciproque et la paix.

« Le congrès approuve les efforts du M.R.A.P. pour susciter et favoriser toute rencontre entre tenants de l'un et de l'autre camp. Il donne mandat au M.R.A.P. pour développer de tels efforts avec plus de vigueur, favorisant les prises de conscience de l'opinion antiraciste dont le rôle est important dans la promotion d'une solution de paix. »

Reportage photographique : Maurice Cantacuzène

Culture, information et éducation dans la lutte contre le racisme



A la Commission 3.

Rapporteur de la Commission 3 (Culture, information et éducation dans la lutte contre le racisme), l'abbé Jean Pihan présente une riche moisson d'observations et de suggestions.

Information et culture

« Nous n'avons pas cru devoir séparer ce qui relève de l'action à mener pour la diffusion des publications du M.R.A.P. et ce qui relève de l'action à mener vis-à-vis de la presse, de l'édition et des responsables des professions qui sont du domaine de la culture et des moyens de communications sociales », déclare-t-il.

« **Droit et Liberté** » est considéré par tous avec grande faveur, comme un instrument indispensable, non seulement pour les membres du M.R.A.P., mais aussi pour le public. La commission a énormément insisté sur la nécessité d'une action de diffusion et de promotion de la revue par les membres des comités locaux.

« **La presse** » : Elle doit continuer à recevoir les communiqués du secrétariat national. Mais il faut établir des contacts avec la presse locale et régionale. La commission encourage le secrétariat national à tenir de nouvelles conférences de presse, aussi souvent qu'un événement le commandera ou que le M.R.A.P. aura à diffuser les résultats de ses actions.

« La commission estime par ailleurs qu'il est du devoir de tout militant antiraciste de protester auprès de la direction d'un journal dès qu'il y est publié une information ou un article présentant un caractère de racisme plus ou moins affirmé. Là encore, ce n'est que par la multiplicité des protestations que sera saisie l'importance de la lutte antiraciste.

« **Télévision et radio** » : S'il est actuellement très difficile d'obtenir ce que nous souhaitons de la part des postes nationaux, la commission insiste sur les contacts à prendre avec les stations régionales de l'O.R.T.F., qui sont souvent mieux disposées ou plus disponibles. Par exemple, lors du déplacement en province d'un conférencier du M.R.A.P., il serait bon de faire des démarches pour lui obtenir une interview de la radio régionale.

« Au plan national, une liaison plus étroite avec les services de presse de l'O.R.T.F. s'impose, soit pour demander

à intervenir dans des débats programmés, soit pour envisager la meilleure écoute d'une émission qui nous intéresse. Par ailleurs, il faudrait que les démonstrations de racisme ou de xénophobie qui imprègnent parfois des émissions de radio ou de télévision fassent l'objet d'une étude de longue haleine et peut-être même d'une véritable campagne.

« **Cinéma** » : La commission se félicite des résultats déjà obtenus par des contacts nombreux avec des cinéastes déjà gagnés à notre action. Elle souhaite que soit donnée suite à l'idée d'une Semaine de cinéma antiraciste à Paris. Enfin, elle tient à rappeler que c'est par une initiative du M.R.A.P. qu'a pu être assuré le succès de films antérieurement jugés comme non-rentables par les exploitants.

« **Théâtre** » : Comme nous venons de le faire avec la pièce de P. Nichols, « Santé publique », il serait nécessaire que la première d'une pièce antiraciste soit placée aussi souvent que possible sous l'égide du M.R.A.P. Des pièces itinérantes peuvent être soutenues par nos comités locaux (nous pensons aux « Immigrés », de J. Kraemer).

Education

« La commission insiste une fois de plus sur la nécessité de persuader les enseignants et les éducateurs de l'urgence d'une action spécifiquement pédagogique auprès de l'enfance et de la jeunesse.

« C'est en effet dès son jeune âge que l'homme de demain doit être formé au sens de la fraternité humaine et débarrassé des préjugés racistes ou xénophobes que lui inculquent son milieu familial et social, ainsi que trop souvent les moyens de communication de masse.

« Sans doute les enseignants qui font partie du M.R.A.P. songent-ils, en général, à donner à leurs élèves la formation que nous souhaitons. Mais il serait nécessaire que leurs expériences soient connues et fassent l'objet d'échanges,



Abbé Jean Pihan.

soit au sein du C.L.E.P.R., soit en travers des pages spécialisées de « Droit et Liberté ».

L'action du C.L.E.P.R. (Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux) n'atteint aujourd'hui qu'un nombre restreint d'enseignants et d'éducateurs. En raison des besoins, il importe qu'une aide beaucoup plus importante soit accordée à ce groupement, pour lui permettre de faire passer dans le public le résultat de ses recherches.

« On note l'intérêt spontané que beaucoup de jeunes prennent à l'information sur le racisme et à l'action antiraciste. Elle se traduit notamment par de fréquentes demandes de documentation adressées au C.L.E.P.R. et au M.R.A.P. Pour y faire face, le C.L.E.P.R. a publié un dossier paru dans « Droit et Liberté » : « Lettre à un lycéen qui veut étudier le racisme ». Ce dossier pourrait avantageusement être proposé aux enseignants et éducateurs qui l'ignorent encore.

« Par contre on constate que certains enseignants font encore preuve d'une conduite imprégnée de préjugés raciaux et agissent d'une manière inadmissible à l'égard des enfants d'origine étrangère qui leur sont confiés. Il semblerait donc que l'action générale du M.R.A.P. contre les préjugés raciaux ne doive pas négliger de s'exercer auprès du monde enseignant dont les responsabilités en pareil domaine sont particulièrement lourdes de répercussions sur l'opinion publique.

« Systématiser une action pédagogique contre les préjugés raciaux supposerait que ce problème donne lieu à des directives de l'Education nationale, concernant aussi bien les programmes que la conception et les méthodes de l'éducation civique.

« Il serait donc souhaitable que le

M.R.A.P. intervienne dans ce sens auprès des pouvoirs publics. (1)

« L'attention de la commission a été également attirée sur les aspects tendancieux de certains textes littéraires devenus classiques, qui figurent, soit intégralement dans les éditions pour la jeunesse, soit sous forme d'extraits de textes. Il conviendrait de les replacer dans leur contexte historique.

« Enfin, le C.L.E.P.R. a abordé depuis peu un problème particulièrement important : la scolarisation des enfants d'immigrés et ses multiples implications (matérielles et pédagogiques). A lui seul ce problème nécessite une activité permanente de grande envergure, car de nombreux enseignants se trouvent confrontés avec les difficultés résultant des carences actuelles dans ce domaine. Formuler, faire aboutir des revendications précises pour que cette scolarisation ait lieu dans de meilleures conditions, étudier et faire connaître les expériences réalisées dans les établissements concernés serait pour le C.L.E.P.R. et le M.R.A.P. le moyen de répondre à un besoin national. Après l'organisation de deux brefs colloques locaux (à Nanterre et Argenteuil) ne pourrait-on pas envisager une rencontre nationale des enseignants, des syndicats et organisations intéressées ?

« La Commission a longuement débattu pour sa part de cet énorme problème. « Des discussions, il ressort que la scolarisation des enfants d'immigrés soulève trois séries de problèmes étroitement liés :

1° Tout le problème des méthodes et du contenu de l'enseignement en France (ainsi que du personnel enseignant), dont il apparaît que rien de tout cela n'a été pensé pour une situation — assez nouvelle il est vrai — marquée par la présence, en certains endroits, d'une forte proportion d'enfants étrangers et surtout, d'enfants étrangers appartenant à des civilisations tout autres que la civilisation occidentale dite chrétienne.

2° Tout le problème de l'immigration, actuellement posé en des termes tels que les enfants sont les premières victimes d'une situation dont ils ne sont pas plus responsables que leurs parents.

3° Les problèmes de l'environnement familial et social de ces enfants :

— D'une part, le problème des enfants d'immigrés n'est pas uniquement réductible à celui de leur scolarisation :

● Il y a les questions posées par la situation sociale de leurs parents à l'intérieur du territoire français.

● Il y a les questions posées par les rapports de ces enfants avec leur famille, spécialement dans certains cas, là où la mère ne parle pas français.

● Il y a les questions posées par rapport au respect de leur culture et de leur langue d'origine, de leurs coutumes nationales et religieuses ; il y a à envisager leur « sort » au moment de leur retour éventuel dans leur pays.

— D'autre part, ce problème de l'environnement familial et social met en jeu, pour sa solution, non plus les enseignants, mais les diverses organisations d'aide aux

travailleurs immigrés ou aux femmes de travailleurs immigrés, ainsi que les mouvements d'origine politique, syndicale ou confessionnelle, locaux, régionaux ou nationaux. Il est nécessaire qu'un groupe d'études extrêmement large soit constitué et sache qu'il se trouvera devant une tâche de longue haleine.

D'autres suggestions ont été faites :

— On demande une intervention du M.R.A.P. visant à obtenir que les enfants d'étrangers puissent être bénéficiaires des bourses nationales d'études.

— On demande d'urgence une intervention du M.R.A.P. et du C.L.E.P.R. auprès du ministère de l'Education nationale pour que le « barrage de l'âge » soit supprimé pour les enfants à tous les niveaux scolaires, particulièrement pour les classes socialement les plus défavorisées, qu'il

s'agisse d'enfants de travailleurs immigrés ou d'enfants de familles françaises.

— On demande qu'une étude contemporaine soit faite des solutions apportées dans les autres pays aux problèmes de la scolarisation des enfants étrangers.

« On souhaiterait que les étudiants en quête de mémoires à rédiger puissent se pencher sur ces problèmes, si possible en liaison avec l'U.N.E.S.C.O.

« Il est impossible de conclure ces notes relatives à l'éducation sans souligner une fois de plus l'urgence nécessaire d'être beaucoup plus nombreux à pouvoir s'y consacrer. »

(1) On note avec satisfaction l'initiative de l'Académie de Caen, qui a utilisé un article publié dans « Le Monde » par un membre de la direction du M.R.A.P., pour en faire un sujet d'examen.

1973

Année

« Droit & Liberté »

Abonnez vos amis

C.C.P. 6070-98

MESSAGES

Le peintre Jean Picart Le Doux

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler tout l'intérêt que je porte à l'action que vous menez avec tant de courage et de persévérance. »

L'Union générale des travailleurs réunionnais en France

« L'U.G.T.R.F., qui lutte pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs réunionnais en France, se félicite de l'action du M.R.A.P., qu'elle retrouve souvent à ses côtés.

Ce congrès est, pour le peuple réunionnais, l'occasion de se souvenir de la précieuse contribution du M.R.A.P. dans la lutte menée en commun contre l'ordonnance du 15 octobre 1960. L'abrogation de ce texte d'exception constitue une victoire contre l'arbitraire. Mais la lutte continue, car nos camarades ne sont toujours pas réintégrés.

Dans la lutte contre les discriminations dont sont victimes les émigrés, l'U.G.T.R.F. se réjouit de la récente législation que l'on peut mettre à l'actif du M.R.A.P. L'effort d'information réalisé par le M.R.A.P. sur la situation des travailleurs étrangers en France est également apprécié par l'émigration réunionnaise.

Convaincus du succès de vos travaux, nous avons la certitude que les liens qui unissent nos organisations ne cesseront de s'affermir. »

Pour l'U.G.T.R.F.,
Marcel SOUBOU.

Modalités et moyens d'action du M.R.A.P.

C'est Lucky Thiphaine qui présente, en séance plénière, le rapport de la commission 4 sur les modalités et les moyens d'action du M.R.A.P.

LES statuts du M.R.A.P., déclarent-elle, définissent son objet : « Faire disparaître le racisme dans ses diverses manifestations, venir en aide moralement et matériellement aux victimes du racisme. »

« Que faire et comment faire pour que notre lutte soit plus étendue, plus efficace, et permanente ?

« Les travaux de la Commission 4 font apparaître que chacun des problèmes traités par elle nécessite un examen profond et constant de tous les militants responsables. Chaque problème peut être étudié au sein d'une commission. Celle-ci peut être permanente ou temporaire pour des questions déterminées.

« Les aspects les plus importants sont :

1. l'information ;
2. la formation ;
3. l'implantation du M.R.A.P. ;
4. « Droit & Liberté » ;
5. l'aspect financier de notre lutte.

« L'information, ou plus exactement le manque d'information, ressenti d'une façon brûlante par tous les militants, dans tous les domaines peut être scindé en deux points :

« a) **L'information des militants.** Afin de combler la coupure qui existe entre les organismes dirigeants et les militants de base, tant en banlieue qu'en province, il est nécessaire de faire circuler toutes les informations. Ainsi la direction transmettra à tous les militants toutes les informations susceptibles de les aider dans leurs tâches. Les militants devront faire connaître, à tous les niveaux, leurs problèmes locaux et leurs réalisations.

« b) **Extériorisation de notre action.** Pour faire connaître ses objectifs, ses actions, le M.R.A.P. doit s'extérioriser en utilisant les mass-media : la presse nationale ou locale, la télévision nationale ou régionale, les émissions radio, les débats, meetings, projections de films, expositions ; le matériel propre au M.R.A.P., à savoir : « Droit & Liberté », des brochures, des tracts tirés localement, des affiches, des montages audio-visuels.

« Si la formation militante s'est faite

jusqu'à présent « sur le tas » — ce qui n'est pas négligeable — chacun ressent le besoin urgent de se former d'une manière plus approfondie et plus complète.

« La commission propose l'élaboration de fiches techniques, de dossiers, de matériel d'information (livres, brochures) et l'organisation de stages complets, sous la forme de week-ends ou de semaines dans le cadre de l'Education populaire et permanente.

« L'implantation du M.R.A.P. suppose l'organisation, laquelle se heurte



Lucky Thiphaine

à des difficultés : l'isolement des militants dans une localité et la difficulté, dans certains cas, de maintenir des comités ayant une pluralité d'opinions.

« Pour former, développer des comités, il est indispensable d'informer tous les membres du M.R.A.P. de l'existence d'un comité local ou départemental s'il existe déjà. Sinon, susciter les rapports des membres entre eux et impulser la formation d'un comité,

en veillant à préserver la conception du M.R.A.P. : pluralisme et démocratie.

« **Droit & Liberté** » réunit à lui seul les trois grands points précédemment abordés. A savoir qu'il est notre principal moyen d'information, de formation des militants et d'implantation du Mouvement. Des débats, il ressort que « **Droit & Liberté** » satisfait dans son ensemble la majorité de ses lecteurs, conscients toutefois qu'il y a une disproportion entre la représentativité, la responsabilité de notre Mouvement sur le plan national et la faiblesse de sa diffusion.

« Dans le souci de donner à notre journal sa véritable place au niveau national, il apparaît que nous devons tout d'abord élargir le comité de rédaction, afin de faire de chacun d'entre nous un responsable au journal. La diffusion doit requérir les efforts et l'attention de tous. Elle doit être planifiée. Nous proposons donc au Congrès de faire de 1973, l'Année de « **Droit & Liberté** ».

Il n'est pas possible que les difficultés financières continuent d'entraver certaines de nos actions.

« Les Bons de soutien émis chaque année et adressés à tous nos amis, doivent requérir également les efforts des militants pour une plus large diffusion.

« La campagne visant à collecter « 1 000 fois 1 000 francs » devra être reprise, mieux expliquée, afin d'être menée par tous les militants. Soigneusement organisée, elle peut permettre des contacts personnels fructueux à tous points de vue.

« La commission propose l'ouverture d'une souscription permanente pour des cas de solidarité concrète, et d'exploiter les ressources considérables que peut procurer la publicité dans « **Droit & Liberté** », tant au niveau national que local.

« En conclusion, nous nous refusons à ce que les idées émises restent à un stade de vœux. Nous proposons donc la création de commissions dès aujourd'hui.

1. Information et propagande ;
2. Formation des militants ;
3. Implantation du M.R.A.P. ;
4. Elargissement du comité de rédaction aux militants et création d'une commission pour la diffusion de « **Droit & Liberté** » ;
5. Elargissement du comité de gestion en commission de développement des finances. »

Une tâche vitale

Toujours pour la commission 4, Francis Boniart, trésorier du Mouvement, intervient sur les problèmes financiers.

Si, contrairement à ce qui se pratique souvent, j'ai choisi de placer mon rapport dans le cœur du congrès, c'est parce que je tiens à ce que chacun d'entre vous comprenne bien l'importance capitale de la trésorerie au M.R.A.P.

Sans argent, la lutte n'est pas possible... Mais je ne vais pas aujourd'hui vous parler chiffres... Vous avez en main un bilan... Je me tiens à la disposition de chacun de vous pour lui fournir tous les éclaircissements qu'il jugera utiles...

J'insiste seulement sur le fait que, malgré un résultat négatif, le M.R.A.P. et son journal **Droit & Liberté** sont toujours debout...

Depuis que notre loi antiraciste a été votée, nous avons fait face à une recrudescence très importante de plaintes. Pour les faire aboutir, il faut des moyens, car la Justice n'est pas gratuite, même si nos avocats nous apportent leur concours bénévolement. Mon but est donc de prévoir avec vous, à l'occasion de ce congrès, les moyens de préparer cette recherche continue de fonds...

Une commission de gestion existe déjà : elle ne se réunit qu'épisodiquement, quand nos difficultés deviennent cruciales. Il faut changer cela : les réunions doivent être régulières et fréquentes. Nous avons pensé que l'esprit prédominant de cette commission doit être avant tout concret. Le mot gestion étant trop vague, nous proposons qu'elle s'intitule désormais « Commission de développement des finances ».

Il faut que les sources auxquelles nous avons recouru jusqu'à présent, apportent davantage et que nous trouvions parallèlement des moyens inédits.

En ce qui concerne ces derniers moyens, je peux suggérer par exemple la prospection en province d'annonces publicitaires pour **Droit & Liberté**, de donateurs, par l'intermédiaire de nos comités locaux.

Je profite de cette occasion, pour mettre l'accent sur l'importance du rôle que peuvent jouer les comités locaux dans le développement des finances du M.R.A.P. : par exemple organiser des galas et participer à des fêtes, comme nous le faisons à Paris.

Je parlais de concrétisation. Voici encore un exemple : trouver des fonds pour assurer les cautions des diverses affaires judiciaires qui nous sont soumises.

Vous le voyez, la tâche est dure... mais vitale. Il ne faut pas nous cacher les difficultés que nous avons aujourd'hui et qui ne peuvent disparaître du jour au lendemain. Mais si chacun d'entre nous apporte son soutien permanent, nous vaincrons.

Le Conseil National

Le Conseil national du M.R.A.P. a été élu à l'unanimité. En voici la composition :

Président :

Pierre PARAF.

Vice-présidents :

Charles PALANT, abbé Jean PIHAN, M^e Fred HERMANTIN.

Secrétaire général :

Albert LEVY.

Bureau national :

Abderrahmane ABDELKAFAR, Marie-France ANTOK, Renée BABOULENE, Adolphe BERNO, Augustine BERTHOD, Francis BONIART, Alexandre CHIL-KOZLOWSKI, Henri CITRINOT, Dr Pierre COMELADE, Joseph CREITZ, Pierre CREPEL, Jean CUSSAT-BLANC, M^e Odet DENYS, Raymond DERAT, Hubert DESCHAMPS, Robert DUBUT, Laure FRESNEAU, Charles GANDWERG, Michel GARCIA, Alain GAUSSEL, Dr François GREMY, Anne-Marie GOGUEL, Ahmed HARIMZA, M^e Manfred IMERGLIK, M^e Daniel JACOBY, Marguerite KAGAN, Dominique KRZIWKOSKI, Serge KRZIWKOSKI, Gilles LEWKOWITZ, pasteur Bertrand de LUZE, Roger MARIA, M^e Didier MENDELSON, Sally N'DONGO, Charles OVEZAREK, M^e George PAU, Malika PONDEVIE, Armand RAFALOVITCH, M^e Roland RAPAPORT, Claude RICHARD, Claude SAMUEL, Alexandre SANTOS, Edouard TCHORZEWSKI, Lucky THIPHAINE.

Autres membres du Conseil national :

M^e Catherine AMMAR, Francis ANGELLOZ, Jean-Claude ANTOK, Gérard ARCHIMEDE, Yvonne ARNUEL, Annie AUBRY, Bertrand BARY, Marc-André BLOCH, M^e Georges BRAUN, M^e Pierre BRAUN, Jacques BRETON, Marie-Magdeleine CARBET, Yvon CARLET, Gilberte COMTE, Marie COUTON, Jacques CUKIERMAN, Denise DECOURDEMANCHE, Sory DIALLO, Charles DIALOCHINSKI, M^e Armand DIMET, Jeanne DUPONT, Maurice FENIGSTEIN, Simone FONTVIEILLE, Jean-Louis FOURRIER, Sarah GOLDADLER, Jacques GOLDSTEIN, Dr Léon HERZBERG, Clara KAHAN, Marie-Louise KAHN, Jean KOLPA, Maurice KREMSKI, Roland LECLERC, Jean-Claude LECOMPTE, Jacques LEDERMAN, Jean-Pierre LESCOP, Danièle LONAK, Gilbert LUCAS, Doro MAGASSEMBA, Denis MANTHEL, Martine MOUGIN, Jacqueline MARCHAND, Emma NICOLAS, Robert PAC, Gérard RANDRIAMANANTENA, Madeleine REBERIOUX, Jean-Jacques RECHT, Vanko ROUDA, Michelle ROUDES, Salah SIBOUS, Benoît SILFILLE, Jacques SZAJNER, Youcef TATEM, Aimé TECHER, Roger VIDAL, Christian ZOHONCON.

1973

Année « Droit & Liberté »

En mars : les immigrés : et le « Tiers-Monde »

Charles Palant : Notre union

C'est Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. qui tire les conclusions du congrès :

DEUX jours durant, trois cents participants ont tenté d'approfondir tous les grands problèmes avec lesquels se trouve aux prises notre Mouvement.

La vie du M.R.A.P. se fonde sur deux impératifs : analyser les causes et les réalités du racisme dans notre monde en pleine évolution ; dégager les raisons et les moyens de notre action.

En effet sans l'analyse, sans la connaissance, toute action risque de se fourvoyer dans des chemins sans issue, ou de n'être plus que vaine gesticulation, à la remorque des événements.

L'analyse, la recherche de la connaissance qui n'interrompent pas l'action, doivent conduire à l'action. Nous ne sommes ni un cénacle voué à l'académisme, ni un forum de bavards.

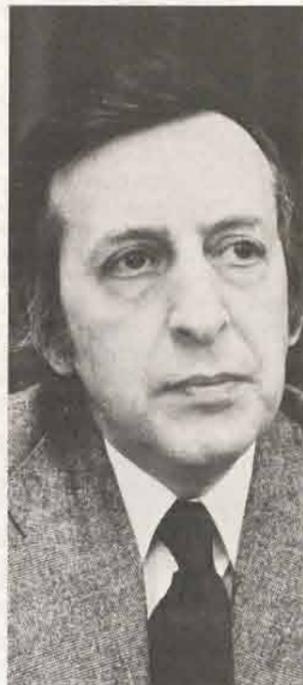
L'analyse. Quatre commissions ont siégé. Toutes avaient commencé leurs travaux depuis plusieurs semaines. Dans chacune d'elles, des femmes et des hommes d'origines sociales diverses, de pensées différentes, les uns politiquement engagés, les autres non. Certains venus de continents lointains, d'autres élevés au creuset de nos traditions nationales. Les uns intellectuels, professeurs, journalistes, étudiants, les autres artisans, employés, ouvriers.

Comment, dans ces conditions d'extrême pluralisme, l'analyse peut-elle aller de pair avec la rigueur ? Voilà posé tout le problème de la vie démocratique du M.R.A.P.

« Le racisme, disait hier Pierre Paraf, est devenu l'un des maux qui font contre eux l'unanimité de principe, sinon de fait, des hommes soucieux de l'avenir humain. Les forces qui luttent contre lui n'ont cessé de croître en quantité, en dynamisme. »

Dès lors, la rigueur dans l'analyse et dans l'action ne commande-t-elle pas de mener une lutte acharnée contre tous les sectarismes ? Le pluralisme de pensées loin de mener à la confusion, conduit au contraire à une incessante accumulation de richesses dans l'analyse et de puissance dans l'action.

Sur la route de l'avenir humain, le racisme est un obstacle qu'il convient de bousculer. Qu'importe que les uns



Charles Palant.

viennent y appuyer l'épaule gauche et d'autres l'épaule droite, l'essentiel c'est d'appuyer tous ensemble d'une seule force, d'un seul élan, pour dégager la route, et nous réjouir ensemble de la victoire ensemble remportée.

Telle est la règle qui nous guide au sein du M.R.A.P. et qui fait que, les uns et les autres, nous nous sentons fraternellement unis sur les objectifs qui nous sont communs. Voilà les conditions de notre originalité. Elles ne sont exclusives d'aucune autre ori-

ginalité dont elles supposent au contraire le plus profond respect.

Dans l'une des commissions de travail, un camarade posait la question de « l'image de marque » du M.R.A.P. Eh ! bien, la voilà notre image de marque, à l'image de nos vingt-trois ans de lutte, à l'image de ce congrès et, je l'espère et je le dis, à l'image de l'avenir de ce pays : des hommes, des femmes par millions travaillant d'un même cœur au bonheur de tous, à la dignité de tous, à la fraternité pour tous, dans l'épanouissement de la démocratie la plus large qui sera le tombeau du racisme comme aux heures exaltantes du Front populaire, comme aux heures triomphantes de la Libération.

Je me garderais dans cette intervention qui doit rester brève, de revenir sur tous les points évoqués dans le substantiel rapport présenté hier par Albert Lévy au nom du secrétariat sortant.

La plupart des points ont été largement traités dans les commissions dont les rapporteurs sont venus livrer les conclusions à cette tribune.

Je veux seulement proposer au congrès de donner mandat à la nouvelle direction de ne pas laisser sans lendemain les collectifs qui, à l'occasion du congrès se sont constitués en commissions de travail. Que ces commissions continuent à travailler pour le plus grand profit de nos militants et du Mouvement tout entier.

Et que les dernières paroles de ce congrès soient un appel passionné au renforcement du M.R.A.P., de sa direction, de son unité, de son recrutement, de son rayonnement.

Toujours plus de militants, toujours plus de comités locaux, de comités départementaux et régionaux.

Toujours plus de lecteurs pour « Droit & Liberté ».

Toujours plus de collecteurs de fonds, d'abonnés, d'adhérents.

Toujours plus, pour combattre le racisme, l'antisémitisme, la guerre.»

MESSAGES

Hubert Deschamps, professeur honoraire à la Sorbonne

« Le grand problème prioritaire de notre temps me paraît être le sort de l'humanité dans son ensemble. Rien de moins. Et il y a urgence. Si nous nous laissons gagner par la prolifération galopante et la pollution, par la violence, la haine et la bombe, l'espèce humaine et la planète courent à leur perte à très bref délai.

Je ne vois que trois remèdes également nécessaires : 1° La lutte contre le racisme ; 2° Le sens de la solidarité humaine et de la précarité de notre existence et 3° Un gouvernement mondial fort. »

La presse et le congrès

LE.M.R.A.P. tiendra son congrès à Paris, les 20 et 21 janvier 1973. Il ne se passe pas de semaine, sinon de jour, où nous ne recevions un communiqué de ce Mouvement... nous alertant sur la mort d'ouvriers sénégalais... une grève de la faim d'ouvriers tunisiens... la mise en vente de jouets racistes à Dijon...»

(« La Croix » du 19 janvier 1973.)

Événement important, le congrès a été ainsi annoncé par la majorité des titres, qu'ils soient de province ou nationaux, du « Monde » à « L'Humanité », en passant par le « Parisien Libéré », « La Voix du Nord », « La Marseillaise », « L'Echo du Centre » ou « L'Indépendant » de Perpignan.

Dans « La Croix », J.-P. Hauttecoeur tint de plus à présenter le M.R.A.P. à ses lecteurs, par le biais d'une interview de l'abbé Jean Pihan, vice-président du Mouvement, qui définit ainsi le « portrait-robot » du militant :

« Ils peuvent appartenir à tous les milieux sociaux, avoir des conceptions politiques, religieuses, philosophiques les plus diverses, ils peuvent même, hors du M.R.A.P. s'opposer sur différentes questions, mais ce qui les unit au sein du Mouvement, c'est la volonté d'agir efficacement contre le racisme dans une confrontation des points de vue garantissant un effort permanent d'objectivité. »

Quant aux chrétiens, « ils sont présents, nombreux. Ainsi Marc Sangnier appartenait au Mouvement dès son origine. Je suis moi-même l'un des trois vice-présidents, et le dirigeant de la section de la Savoie est un prêtre. Beaucoup de protestants également. »

Quant à Pierre Paraf, président du M.R.A.P., c'est dans une tribune libre offerte par « Le Figaro » qu'il a pu s'exprimer :

« Ce Nord-Africain, que nous croisons dans le métro, celui qui a peur et qui fait peur, ce balayeur noir qui ne connaît de Paris que les poubelles, incarnent peut-être l'image la plus vraie du racisme des temps modernes dans nos pays civilisés. » Mais conclut-il, « malgré les formes nouvelles que prend le racisme dans la vie des vieux impérialismes et des jeunes

nations comme dans notre vie quotidienne, la raison justifie la confiance. La détresse des chairs et des âmes meurtries par le racisme commande l'action. »

Dans « L'Humanité » du même jour, on fait le point : « Quelles sont les formes du racisme en France ? » Et d'évoquer les « discriminations raciales dans le domaine du logement, et de l'emploi ». « La propagande insidieuse... de la presse réactionnaire », les insultes voire les attaques contre les immigrés, les provocations de « Minute ».

« Tous ces thèmes, souligne ce journal, entretiennent la peur, la haine de l'Autre, à des fins économiques et politiques. » « Il ne s'agit pas toujours d'une entreprise délibérée comme pour « Minute » et « Ordre nouveau » ; c'est aussi bien souvent, les effets d'une imprégnation inconsciente des préjugés raciaux. »

Des débats menés par « deux cent cinquante (participants) passionnés et vibrants » (« Le Figaro »), trois grands quotidiens parisiens « L'Humanité », « Le Monde » et « Le Figaro » ont donné d'excellents compte rendus, qui en consacrent l'importance.

Le premier et le second titrent sur la plus urgente des revendications exprimée par les délégués : l'abrogation de la « circulaire Fontanet ».

Quant à Pierre Fisson du « Figaro », il relève d'emblée l'audience grandissante du M.R.A.P.

« De plus en plus, l'année 1972 l'a confirmé, les travailleurs immigrés découvrent le M.R.A.P. et cherchent son aide. »

« L'Humanité » note, entre autres choses, l'admission du M.R.A.P. au Comité français des organisations non-gouvernementales auprès de l'O.N.U. qui couronne

« les efforts d'un mouvement où l'addition des points de vue et le débat démocratique garantissent une approche aussi lucide que possible des problèmes du racisme, de l'antisémitisme et de la paix... »

L'article du « Monde » réserve une place de choix aux immigrés — et comment pourrait-il en être autrement ? — à leurs problèmes, ainsi qu'aux questions juridiques soulevées par l'action persévérante du M.R.A.P. en ce domaine : la loi contre le racisme, par exemple,

« mise au point par une (de ses) commissions juridiques et préparée par M. Lyon Léon Caen. »

Mais aujourd'hui un simple constat ne suffit plus, comme l'écrit Pierre Fisson (« Le Figaro ») :

« Il faut essayer de faire comprendre à tous cette phrase de Saint-Exupéry : « Si tu diffères de moi, tu m'enrichis. » Pour y parvenir, le M.R.A.P. lance un appel aux poètes, romanciers, auteurs dramatiques, journalistes et cinéastes, en leur disant à peu près : dans vos créations, lutttez contre le racisme, sinon c'est lui qui vous défigurera. »

Dominique DEFOIX

(1) A noter aussi un article de Jean Toulat publié par la presse catholique de province, intitulé : « Une nouvelle loi interdit ce racisme : Offres d'emploi : cherche employé de bureau ; noir s'abstenir... »

MESSAGES

L'Association nationale des cheminots anciens combattants

« Jamais les cheminots anciens combattants et victimes de guerre ne se tiendront à l'écart des nobles causes que vous défendez avec un dévouement et une compétence exemplaires.

Vous pourrez toujours nous compter à vos côtés, lorsqu'il s'agira de s'opposer à toutes les manifestations de racisme, d'antisémitisme, de résurgence du fascisme.

Avec vous, nous sommes de ceux qui veulent bâtir un monde dans lequel l'amitié entre les peuples rendra impossible tout nouveau conflit armé. »

Le Président général :
A. ACKERMANN.



Alain Delon, Alain Jessua et Annie Girardot pendant le tournage.

Traitement de choc...

Il était une fois... ne comptez pas sur moi pour vous raconter une belle histoire... Je vous laisse le plaisir d'haletter tout au long de ce film original, qui est plus un « traitement de choc » qu'une douce histoire préparant un sommeil tranquille.

Traitement de choc se passe dans un établissement de thalassothérapie fréquenté par des P.-D.G., désireux de rajeunir leurs cellules menacées par la dégénérescence et l'outrage des ans.

Nous ne nous serions peut-être pas arrêtés sur cette œuvre si le personnel de l'établissement, entièrement portugais, n'était sujet à de fréquents malaises avant de disparaître brutalement.

Quant aux P.-D.G., est-ce une simple dégénérescence due à l'âge qui les guettait? Leur origine sociale, leur situation privilégiée ne sont-elles pas également significatives?

C'est pour répondre à ces questions que nous avons rencontré le réalisateur du film, Alain Jessua.

Écoutons-le : « Il y a un racisme primaire qui s'exprime par la haine et la méfiance envers ce qui est différent de soi. Mais il y a un autre racisme qui cache son nom : c'est le racisme « économique ». C'est ça, mon film. C'est, en ce sens, une fable politique; mais il ne traite pas le racisme en tant que tel; c'est une analyse de rapports de force.

— Et les autres formes de racisme en France?

— Oui, il existe, mais quand il y a une morphologie différente : par exemple l'Algérien, le noir se repèrent. Quand les différences ne sont plus que linguistiques, il n'y a plus de racisme. 60% des gens en France, ont des réflexes racistes, car la force du conditionnement est grande. La vraie manière de lutter contre ce problème est de le nier. Pour moi, il ne s'agit pas de mettre en scène une noire et un blanc et de montrer les problèmes. Il faut traiter les noirs comme les blancs, c'est-à-dire comme si le racisme n'existait pas.

« Le plus important me paraît de donner un grand rôle au cinéma à des noirs... D'ailleurs, il faut dire que ça a évolué, aux U.S.A.; j'y étais en 1964 et à cette époque, il était rare de voir des noirs avoir des rôles de premier plan. Maintenant, c'est plus courant. C'est ça la disparition du racisme.

« Mais, en premier lieu, c'est un problème économique. Il n'est pas abordé directement dans mon film, mais les spectateurs, je pense, se poseront des questions. J'espère que cela ne les laissera pas indifférents... et c'est ce que je voulais, car c'est un film sur l'indifférence... »

« Je pense que les gens s'identifieront à l'héroïne, incarnée par Annie Girardot, qui recherche la vérité. Dans notre société, l'indifférence avoisine le crime. Mon film est une transposition. Il faut le prendre comme un symbole, comme un signe marquant une volonté de changer les choses, de faire face à l'indifférence. »

Dominique KRZYWKOSKI.



Annie Girardot et l'un des Portugais.

« Soleil O »

MOHAMED MEDOUN HONDO (Med Hondo) est Mauritanien, il vit en France depuis 1958. Débardeur à Marseille où il débarque, puis rôtiisseur à La Reine Pédauque, Paris, il suit des cours d'art dramatique le soir, pour bientôt jouer Brecht, Césaire, Le Roy Jones, Kateb Yacine. Animateur, il monte Tchekhov, puis « Les Négriers » de Daniel Boukman.

Il écrivit le scénario de « Soleil O » (premiers mots d'un chant d'esclaves haïtiens) en 1965, le tourna en un an avec un petit budget et de fréquentes interruptions. Achievé en 1969, ce film devait devenir un familier des festivals : Cannes, New York, Berlin, Locarno (où il obtint le Léopard d'Or en 1970) et Ouagadougou, où le Prix de la critique internationale (1971) lui fut décerné, avant d'être programmé à Paris grâce à la revue « Positif ».

Film fêté, certes original, « Soleil O » est le cri d'amour d'un Africain qui débarque en France, le cœur et la tête pleins de ses ancêtres, gaulois, et de l'idée d'une douce France, mère accueillante. C'est le cri de révolte de tous les Africains à Paris, néo-colonisés, passés, présents et à venir. Cri du cœur, manifestation d'une fureur mêlée d'amertume, face au racisme, à ce qui, au-delà de l'indifférence, devient de la peur (« l'invasion noire »), puis de la haine.

Il y a pourtant, dans cette démonstration, ô combien sincère, outre ce souci courageux de démythification de la supériorité sexuelle noire, outre ce refus virulent des chantages de la négritude, un contexte de métaphores et de déclara-tions lyriques bien pesant et bien inutile. On regrette, en effet, le recours du réalisateur à des formes d'expression théâtrales, d'un style avant-gardiste facile, ainsi la cérémonie du baptême, ou la religion colonisatrice...

Alors que tous les moments forts sont ceux où le personnage de Med Hondo déambule simplement dans les rues. Enthousiaste d'abord, il se découvre une ville, un foyer spirituel. Puis, lentement, il met à jour un héritage qui n'a jamais cessé d'être oppressif. Désespéré, il vient de découvrir le devenir de l'Afrique : balayer la France ou jouer les « rois nègres » en visite.

Si le spectateur-critique ne doit pas faire le complexe de l'africanisme à outrance devant un tel film, « Soleil O » n'en est pas moins une œuvre importante. Parce qu'elle dénonce, et qu'il ne faut jamais cesser de dénoncer, parce qu'elle défend le respect de l'individu, pour une fraternité qu'il est nécessaire et urgent de retrouver.

M.V.

« SOLEIL O », de Med Hondo, avec Robert Liensol, Théo Légitimus, Gabriel Glissand.

1973

Année

« Droit & Liberté »

En mars, numéro spécial,
vente spéciale

La haine et la peur

SPECTACLE grinçant, quelquefois horrible et qui dérange utilement nos « bonnes consciences », les deux pièces présentées au Théâtre Récamier viennent des Etats-Unis et datent d'une dizaine d'années (1). Les assassinats dans le métro de New York n'étonnent même plus, tant la criminalité est devenue banale. Le métro de « Le Roi-Jones » — dans un beau décor métallique d'Oskar Gustin — est pourtant un « métro fantôme », parce que les propos qu'on y tient sont vrais jusqu'à l'hallucination, jusqu'au débordement des névroses. Une fille excitée, excitante, hystérique, provoque un jeune noir, l'exaspère, le déchaine et finit par lui plonger un couteau dans le ventre : symbole, dit l'auteur, de l'Amérique blanche qui aspire à être violée et à tuer ensuite. Le climat de haine et de peur que la fille a provoqué finit par l'entraîner elle-même, et l'amène à frapper, dans l'indifférence de tous.

J'ai trouvé plus valable encore, parce que d'une application plus générale, l'acte de Georges Tabori qui ouvre le spectacle, *L'ami des nègres*. M. Whyte, au nom symbolique, est rongé, dégradé, affolé par la peur. Il dit, il pense peut-être qu'il est l'ami des noirs, ses voisins ; au vrai, leur seule vue lui fait perdre la tête. Tout se passe entre lui et sa chienne, un berger allemand qui parle comme vous et moi : l'auteur a su tirer de cette femme-chienne quelques effets amèrement comiques, et une vérité complexe, profonde. Cette chienne qui mord les noirs est aussi un symbole des noirs, traités par le maître comme des chiens, même quand la peur l'oblige à les flatter.

Car c'est la peur qui engendre la haine : les blancs ont peur des noirs, sachant bien même s'ils se le cachent, que les noirs ont de bonnes raisons de les faire trembler.

Et la haine des noirs naît d'une peur ancestrale, dont ils commencent à peine à triompher ; alors que la haine des blancs se renforce à mesure que grandit celle des noirs.

Allez voir le spectacle du Théâtre Récamier. Vous en sortirez peut-être la gorge serrée ; mais, blancs ou noirs, vous aurez la certitude que ce monde doit changer de fond en comble, s'il doit survivre.

Jacqueline MARCHAND.

(1) *L'ami des nègres*, de Georges Tabori, et *Le métro-fantôme*, de Le Roi-Jones, au Théâtre Récamier. (Centre dramatique national du Sud-Est).

La justice à coups de poings

LES personnages nés de l'imagination de l'auteur rencontrent des personnages historiques et authentiques : Zola, Dreyfus...

Nous voyons alors évoluer, vivre, agir et discuter des hommes de l'état-major : le colonel Henry, Boideffre, nous entendons parler Scheurer-Kestner et Cavaignac et Esterhazy. Nous voyons peu à peu naître et grandir l'affaire Dreyfus. Et ce qui fait la valeur exemplaire du livre c'est que ceux qu'il présente sont des gens comme vous et moi : aussi nous sentons-nous concernés...

Le colonel Henry qui fabrique de faux documents pour maintenir Dreyfus au bagne est un bon mari, un brave père qui tous les soirs en rentrant fait jouer son petit garçon (surnommé Pistolet !). Arrêté, c'est à sa famille qu'il pense plus qu'à lui-même ; c'est pour les protéger qu'il se suicide...

Le livre (1) porte en sous-titre : « Un roman d'amour pendant l'affaire Dreyfus ». Et l'on peut se demander parmi plusieurs histoires d'amour quelle est celle qui est ainsi désignée.

Le héros, Louis Darien, militant socialiste a investi tout ce qu'il possède dans une petite imprimerie pour sortir un hebdomadaire socialiste... Nous le voyons aux prises avec sa conscience et son parti : « Dreyfus est un bourgeois », lui dit-on, « laissons les bourgeois laver leur linge sale en famille ». Et puis, Dreyfus est un officier, donc un ennemi de la classe ouvrière : à quoi bon se battre pour lui. Mais Darien ne peut se ranger à cette argumentation. Un innocent doit être défendu. D'ailleurs, l'affaire s'amplifie de telle sorte que le Parti socialiste devra prendre position.

Le roman d'amour, est-ce celui de Louis et de Natasia, la jeune nihiliste russe que Bebel lui a demandé d'accueillir à Paris ?

Ou est-ce celui de Louis pour sa femme Jeanne, qu'il a connue au bagne, à Nouméa, après la Commune ? Jeanne qui partage ses luttes, ses espoirs, ses problèmes, ses difficultés. Mais elle mourra finalement seule, sans secours, d'une hémorragie pulmonaire, tandis que Louis est à Rennes pour assister au second procès Dreyfus. Les souvenirs de son amour pour Jeanne sont ce qu'il a de plus précieux ; il pourrait refaire sa vie avec Natasia mais, après Jeanne, il ne peut...

Natasia repart en Russie où elle se marie avec son intendant. Louis est invité à venir les voir. Il répondra à l'invitation, mais sera toujours obsédé par le souvenir de Jeanne. Il sera tué dans une manifestation sans grand sens politique...

Aux côtés de ces personnages, grouille une foule de fan-toches, plus ou moins ridicules : le frère de Louis, Roger, député opportuniste, respectable, solennel et borné...

Personnages historiques ou fictifs sont criant de vérité : l'auteur excelle à nous donner l'impression du vécu...

Marguerite BONNE.

(1) « La justice à coups de poings », de Claude Spaak. Robert Laffont éditeur

Les boulevards de ceinture

LE narrateur évoque ses efforts pour joindre son père à travers une ambiance trouble. Dans un village de Seine-et-Marne, le père vient passer ses week-ends avec de douteuses relations : Marcheret et Muraille qui le méprisent, se moquent de lui, l'exploitent et sont prêts à le trahir... Pour ce père pitoyable, qui se laisse humilier et manœuvrer, le fils éprouve une tendresse protectrice et blessée.

C'est le temps de l'occupation.

Muraille dirige une feuille antisémite et fait du chantage. Le père est juif, né en Turquie, apatride et vulnérable. Le jour où Marcheret épouse la fille de Muraille, celui-ci en guise de plaisanterie, lance une coupe de champagne à la tête du père. Le fils sort avec un journaliste antisémite, collaborateur de Muraille ; quand on attire son attention sur le fait qu'un juif est mêlé aux festivités, le journaliste se répand en propos injurieux et menaçants.

Réaction du fils : il l'étrangle. Et chose étrange dans cette atmosphère trouble et pesante, ce geste vengeur apporte comme une bouffée d'air frais et pur...

Finalement, le père sera livré à la police par un passeur agent double qui devait le conduire en Belgique. Le fils a la consolation de penser qu'il pourra suivre son père jusqu'au bout...

Le caractère étouffant de la relation père/fils rejoint le caractère étouffant de l'époque...

Pour son troisième ouvrage (1), Patrick Modiano a frappé juste.

M.B.

(1) « Les boulevards de ceinture », de Patrick Modiano - Gallimard N.R.F.

Une histoire littéraire de la France

VIENT de paraître la première partie du tome IV du « Manuel d'histoire littéraire de la France », publié par les Editions Sociales, sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné, volume intéressant à bien des égards : ne serait-ce que parce qu'un grand nombre de chercheurs y ont réuni les résultats de leurs efforts concernant la vie littéraire de cette période pour le moins agitée qui s'écoula de 1789 à 1848. Le but de cette recherche est d'éclairer les recoins laissés dans l'ombre par les manuels traditionnels ; sans pour autant négliger ce qui constitue leur « domaine » : les « auteurs célèbres ».

C'est ainsi qu'on y parle de « la presse dans la Révolution » (de 1789), comme de « la littérature de l'émigration », ou de Chateaubriand, de Nodier, de B. Constant. Il s'agit de cerner dans leur complexité, les contours de la vie culturelle de cette époque, sans chercher à en faire un tableau exhaustif, bien que la documentation réunie y soit énorme. On ne peut que souscrire à ce souhait des auteurs, P. Barberis et Cl. Duchet : « Puissent (les) lecteurs y reconnaître les bases d'une recherche, d'une lecture et d'un enseignement nouveaux ».

Y.L.

Leur liturgie de l'attente

LA revue *Ariane* (1) vit de la passion de Marguerite Grépon. Mais cette passion pour la poésie se nourrit d'intelligence. *Poétique de la Survie* (2) sur une mince trame d'amour et d'absence est selon son sous-titre une « conversation » philosophique qui nous livre le drame de Marguerite Grépon. Comme le poème de Colette existe sans jamais se définir, ainsi le travail (engendrement) gréponnien de poésie tient tout entier dans son application et son angoisse à se définir.

A son 7^e numéro la qualité de *L'Envers et l'Endroit* (3) se vérifie rare — comme le goût de sa présentation. Et fondamentale à ses cahiers se révèle la personnalité de Charles Autrand, humblement pessimiste mais débordante du désir d'espérance, généreusement ouverte aux poètes de son choix. Son *Enfant de chœur* (4), vif comme une truite et recourant à la rime ou l'assonance avec une parfaite liberté, franchit le pas de l'inconfort. Ce ne serait pas si rare, dénoncer la guerre et le code-civilisation, si une spontanéité à la fois immédiate et œuvrée ne nous accordait les fruits de longs labeurs intérieurs.

Gil Roc construit un conte du désir : *Akérís* (5). Son talent y est à l'aise. Des sonnets ou autres courts poèmes marquent les moments du récit et leur adhérence à la prose poétique est parfaite. Le conte, à l'instar des Antiques, est mythe et retient. Ni les temples de la cité charnelle, ni ses gloires sanglantes, grands jeux de l'Aventure, n'épuisent le désir. Attaché au divin il se libère en enfreignant ses défenses et la mort seule lui accorde l'immensité marine.

Se taire est voir. Ainsi s'épanouit le don des mots. Que le silence donc œuvre le vrai toutes images éteintes ! *Le Désert croît* (6), nouveau recueil de Pierre Torrelles est celui d'un vivant.

Sobrement évangélique et d'une perfection discrète et frémisante — au seuil de « l'humble royaume encore à conquérir » (« Ici mûrit la nuit parfaite ») par des proses profondes et des vers aigus comme une serpe, *La Main de bronze* (7) de Pierre Gabriel ouvrage « ce visage en nous qui veille l'éphémère éternité d'une âme qui se cherche ». Mais au sortir de ses *Sentiers* (2) précautionneusement saisis, précieusement peints au hasard de ses pas, Henri Rougier ouvre une *Liturgie de l'Attente* (2). Sur deux noms de femme monte « un angélus de menthe fraîche » car le poète touche « parfois du doigt le cœur aimant des paradis ». « Dieu n'est pas mort il reste encore à naître ». Comme l'Homme, n'est-ce pas chers amis, puisque son jour viendra avec le Corps des Hommes !... Particulièrement beaux sont une interpellation à « l'homme faux lys » et l'adieu à Lascaux.

Jean CUSSAT-BLANC

- (1) 27, bd des Italiens.
- (2) Caractères.
- (3) 1, rue Saint-Exupéry, Villejuif.
- (4) Rougerie.
- (5) Grassin.
- (6) Seuil.
- (7) Chambelland.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

1973

Année «Droit & Liberté»

3 abonnements pour le prix de 2 (50 francs)
C.C.P. 6070-98 Paris

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSÉ MAIN

Femmes du 35 au 43 - Hommes du 38 au 48
6 largeurs différentes

- (9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)
- (6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres-Babylone)
- (10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous lundis

Dans un canton de la Côte-d'Or.

Le comité du M.R.A.P. de Dijon nous rend compte d'une intéressante initiative à laquelle il a pris part : l'organisation d'un débat sur le racisme dans un canton rural de la Côte-d'Or à 35 km de Dijon. Avec l'appui du foyer des jeunes de Saint-Seine-l'Abbaye, du groupe de vulgarisation rurale de l'Association familiale rurale et du Secours catholique, un tract a été distribué à toutes les familles et à tous les maires, les invitant à la projection du film « Etranges Etrangers » dans une salle municipale, où étaient présentés aussi des panneaux d'exposition.

150 personnes sont venues, parmi

lesquelles beaucoup de jeunes. Au cours du débat, de nombreux préjugés se sont exprimés et ont donné lieu à des explications approfondies. A la demande des jeunes participants, la discussion a repris au cours d'une journée prévue à cet effet à Frélois, qui s'est terminée par une veillée, à laquelle les adultes étaient également invités.

● Notre ami l'abbé Broussolle, secrétaire du comité de Dijon évoque cette expérience dans l'interview qu'il a donnée aux « Dépêches de Dijon » (25 janvier 1973) sur le congrès du M.R.A.P.

Grenoble :

Rencontre avec les partis de gauche

Une réunion consacrée aux problèmes de l'immigration a eu lieu à Grenoble, le 26 janvier, à laquelle participaient le M.R.A.P. et les représentants du Parti communiste français, du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche.

La discussion — avec le concours de travailleurs immigrés — a porté sur le contenu du programme commun de la gauche au regard de ces problèmes et des positions du M.R.A.P.

Dans un communiqué, notre comité local souligne que les débats ont permis de dégager d'importantes identités de vues relatives au rapport décevable entre les problèmes du « Tiers Monde », sous-industrialisé, et ceux de l'immigration, relatives aussi à la nécessité d'améliorer l'accueil, les conditions d'emploi et de logement des immigrés. Ceux-ci doivent bénéficier des mêmes droits que les travailleurs français, notamment sur le plan syndical. Et il apparaît qu'en raison de leur situation particulière, certains droits spécifiques devraient leur être accordés, par exemple en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants.

Sans prétendre avoir fait un tour d'horizon exhaustif, les participants ont considéré que cette première rencontre était largement positive et de nature à faire progresser les analyses concernant l'immigration. Ils ont décidé de maintenir le contact, en vue d'une collaboration à long terme.

Le comité grenoblois du M.R.A.P.

SACHEZ ENCORE QUE...

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., présenté par M^e Armand Dimet, professeur à l'I.U.T. de *Villetaneuse*, a donné une conférence, le 29 janvier, sur le thème de « l'antiracisme » devant les étudiants de ce centre universitaire. Elle a été précédée d'une exposition, qui a duré une semaine.

■ Un débat sur les problèmes du néo-colonialisme et de la coopération a été animé, le 12 décembre au Havre, par Sally N'Dongo, membre du secrétariat national du M.R.A.P. sous l'égide de l'Union Chrétienne des jeunes gens. Le 16, Michel Garcia a animé un autre débat sur le thème « Le racisme, les immigrés » après la projection des films « Les Autres » et « Négritudes ».

■ Le spectacle de Patrick Morelli sur le racisme, réalisé avec le concours du M.R.A.P., a été présenté aux travailleurs de chez Renault, le 19 décembre. Un débat a suivi, avec la participation de Victor Permal. A l'initiative du comité du M.R.A.P. des Hauts-de-Seine, le film « Témoignages » a été présenté par Albert Lévy, le 16 décembre, aux élèves de l'Ecole Centrale, à Chatenay-Malabry.

NOTRE CARNET

Nos deuils

Nous avons appris avec émotion le décès de notre éminent ami Henri LAUGIER, qui était, depuis de longues années, membre du Comité d'honneur du M.R.A.P. Médecin et chercheur, professeur de physiologie, c'est après la Libération que sa brève carrière diplomatique le conduisit à la fonction de secrétaire général adjoint de l'O.N.U. A ce titre, il joua un rôle actif dans l'élaboration de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Notre collaborateur Bernard Sannier-Salbert, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Charles SANNIER. En ces circonstances douloureuses, nous lui exprimons notre affectueuse sympathie.

précise, quant à lui, qu'il poursuivra inlassablement ses efforts pour déterminer les voies, y compris juridiques, qui permettront de liquider les séquelles du racisme, héritage du passé.

● Le 20 janvier, Christian Zohoncon, secrétaire du comité local du M.R.A.P., a animé un débat à la maison de la culture de Grenoble, après la représentation de la pièce « Les Immigrés » de J. Kraemer.

m r a p

PRÉSIDENT : Pierre PARAF. **VICE-PRÉSIDENTS :** Charles PALANT, abbé Jean Pihan, Fred HERMANTIN. **SECRETARE GENERAL :** Albert LEVY.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIOU, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOMPATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, Léon LYONCAEN, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

- LE PAVILLON -

Roger Maria Editeur

5, rue Rollin, 75005 PARIS Tél. 326-84-29

C.C.P. Paris 10.865-02

EN EXCLUSIVITE

● LES DOCUMENTS E.D.S.C.O.

Véritable encyclopédie de tout ce qui s'enseigne. 67 dossiers, tous sans équivalents dans l'édition scolaire et pédagogique.

Prix : 9 F - Catalogue détaillé sur demande.

Rappel :

- Albert Norden : LE SECRET DES GUERRES 33,00 F
- Dr Bernard Muldworf : LIBERTÉ SEXUELLE ET NÉCESSITÉS PSYCHOLOGIQUES 10,00 F
- Dr Janine Neboit-Mombet : QUI ÉTAIT LE MARQUIS DE SADE? 21,00 F
- Gillette Ziegler : AMOURS, COMLOTS ET RÉVOLUTIONS 20,00 F

Pour MM. Les libraires : ODÉON-DIFFUSION

PENSEZ

3M

PRODUITS DE HAUTE QUALITE POUR L'INDUSTRIE :

- ABRASIFS
- RUBANS ADHESIFS
- ISOLANTS ELECTRIQUES
- COLLES - MASTICS
- SECURITE
- MICROFILM
- REPROGRAPHIE

135, BOULEVARD SERURIER PARIS 19^e - TEL. : 202-80-80

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ



ELASTIQUE INDEMAILLABLE OU MAILLE LISSE EXTRA-SOUPLE

à partir de 5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e - Tél. : 744-67-59.



sportswear pour enfants

RAINETT

PARIS

catalogue et liste des détaillants sur demande à Rainett : B.P. 233 75 063 Paris cedex 02